

Rédaction et administration
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241*
SERVICE DE NUIT :
Administration : HARbour 1243
Rédaction : HARbour 3679
Gérant : HARbour 4897

LE DEVOIR

Vol. XXIV — No 298
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-UNIS et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire 2.00
CANADA
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Un livre nouveau et nécessaire

"L'Enseignement français au Canada—Les écoles des minorités", de M. l'abbé Groulx

M. l'abbé Groulx vient de publier le deuxième volume de son Enseignement français au Canada (1). Le premier, comme l'on sait, faisait l'histoire de l'enseignement en Nouvelle-France, puis dans la province de Québec. Le deuxième traite des Ecoles des minorités. C'est l'histoire de la lutte autour des écoles de l'Acadie, de l'Ontario et de l'Ouest.

Rien de pareil n'a encore été fait chez nous. Et peu de livres étaient plus nécessaires.

Nous prions le lecteur moyen, celui qui n'est pas un spécialiste de l'histoire, de se poser cette très simple question: Au fond, que sais-je de cette longue lutte scolaire?

La réponse, dans la plupart des cas, ne sera-t-elle pas singulièrement déprimante?

Sur la question acadienne, par exemple, combien d'hommes de moins de soixante ans possèdent autre chose que de très vagues notions, le souvenir fort imprécis de querelles jadis retentissantes, mais dont le détail s'est lentement effacé dans le brouhaha de la vie quotidienne, avec le flot des préoccupations nouvelles?

Les hommes qui approchent la soixantaine ont vu les dernières et dramatiques péripéties de la crise scolaire manitobaine; ils ont pu en suivre les phases moins bruyantes, encore que tout aussi passionnantes, mais combien d'entre eux seraient en mesure d'en faire l'exposé objectif et succinct?

La bataille du Nord-Ouest, avec la constitution en provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, ne date que de trente ans; mais, ici encore, combien de ceux qui ont pourtant vu se dérouler ces événements, si gros de conséquences, seraient aujourd'hui en état d'en marquer le vrai caractère et les détails précis?

Même observation pour l'affaire du Keewatin, vieille de vingt années.

Et, même pour ce long débat ontarien, qui s'est poursuivi tout près de chez nous, qui a secoué tout le peuple français d'Amérique, combien — et nous entendons encore parmi ceux qui, au moment de la bataille, avaient déjà l'âge d'homme — combien seraient en état d'en marquer les phases maîtresses?

Nous oublions si vite; puis, le lecteur ordinaire n'a vu ces choses que sous forme fragmentaire; leur couleur vraie a été maintes fois obscurcie, faussée par les querelles de parti. Et combien d'incidents sans grande importance réelle ont été momentanément grossis par la polémique, tandis que des faits, des négociations de première importance restaient dans l'ombre?

Le résultat net, c'est la vague où, dans l'esprit de la plupart des gens, se noient ces questions.

Ceci, vrai pour les hommes d'un certain âge, pour ceux qui, de quelques-unes de ces luttes au moins, ont gardé un souvenir personnel, l'est dix fois plus pour les jeunes gens.

Songez que les garçons qui ont aujourd'hui vingt-cinq ans étaient encore, lorsque fut édicté le Règlement XVII, lorsque se débattit l'affaire du Keewatin, de tout jeunes enfants. Les vieux ont des reminiscences, si incomplètes, si fragmentaires qu'elles puissent être; ceux-ci ne peuvent trouver que dans les textes dispersés ou dans les conversations de leurs aînés la couleur de ces événements. Les deux sources d'information, cela saute aux yeux, risquent d'être insuffisantes, parfois colorées par d'inconscients préjugés.

L'abbé Groulx rend aux vieux comme aux jeunes le service de clarifier ces questions, de les présenter dans leur ensemble et dans leur suite, de les situer dans leur milieu historique. Il ne prétend point, sur toutes ces choses, avoir dit le mot final; de archives se débent encore. Qui, d'ailleurs, en histoire, sur ce terrain mouvant où se heurtent tant d'intérêts et de passions, tant de conceptions diverses, où il est si difficile parfois de deviner l'arrière-pensée des gens, qui peut se vanter de prononcer sur toute chose cette parole définitive? Mais l'auteur de l'Enseignement français au Canada aborde ces questions passionnantes et complexes avec le seul désir d'y voir clair, et non point de plaider la cause d'un groupe ou d'un parti; il les aborde avec sa connaissance générale et profonde de notre histoire, fortifiée sur ces points particuliers par une documentation et des recherches abondantes. Il n'a point consulté que les débats parlementaires et judiciaires ou les brochures de circonstances; il a eu accès à maintes archives privées, ce qui donne à son enquête un exceptionnel intérêt. Nous ne sommes point ici en face d'une improvisation commandée par l'actualité, mais bien d'un grand travail historique, longuement mûri, fait avec les habitudes, l'expérience et tous les soucis de l'historien de métier.

La méthode de l'auteur, qui a d'abord présenté sa matière sous forme de conférences, en Europe comme chez nous, est très simple: il décrit d'abord le milieu où devait se dérouler la lutte, puis cette lutte elle-même et, finalement, l'état actuel des choses dans chacune des provinces où l'on s'est battu. Une vue d'ensemble, un appel à la fierté et à l'énergie, sert de conclusion à cette riche évocation du passé, à ce relevé contemporain. Le contraire eût étonné; car, si l'abbé Groulx est un historien, respectueux de toutes les disciplines de son noble métier, il est aussi un soldat. Des dernières luttes qu'il raconte, il a pris sa part. Et les Franco-Ontariens, tout particulièrement, le comptent parmi leurs amis du premier degré.

Il faudra lire et faire lire ce livre sur les Ecoles des minorités, tout autant que son aîné sur l'Enseignement français dans notre province. A tous ses lecteurs, jeunes et vieux, il apprendra beaucoup de choses. Certaines ne sont pas agréables, mais leur rappel en écartera peut-être la répétition; d'autres sont franchement magnifiques, avec, parfois, une couleur d'épopée. Toutes comportent une leçon qu'il faut connaître et répandre.

Ce deuxième volume de l'Enseignement français paraît au moment des Fêtes. L'auteur ne pouvait faire aux siens de plus riches, ni de plus substantielles étrennes.

Omer HEROUX

(1) Les deux volumes de l'Enseignement français au Canada sont en vente au Service de Librairie du Devoir au prix de \$1.50 chacun, franco. Ils se vendent séparément.

Qui remplace M. Ferns?

M. Ferns, président du bureau des évaluateurs, s'en va, après une longue carrière.

Qui le remplacera? On parle d'un candidat de l'extérieur.

Pourquoi? D'habitude, ou les subordonnés de M. Ferns sont compétents ou ils ne le sont pas.

Dans le dernier cas, non seulement ils ne doivent pas remplacer

M. Ferns, mais ils doivent être tous "limogés" ou flanqués dehors: l'intérêt des contribuables, règle unique des administrations honnêtes, le commande.

Dans le premier cas, pourquoi un homme de l'extérieur? Favoritisme, commodité politique, mobiliser les plus sages encore peut-être?

Toutes ces mauvaises raisons ne tiennent pas debout. Et ne s'en ira pas debout longtemps non plus, l'administration qui les aura invoquées. — L. D.

L'actualité

Après plus de sept ans

On remerciait un conférencier pour une causerie qu'il venait de faire sur notre petite histoire. On loua sa vaste érudition, son honnêteté littéraire et sa conscience de chercheur. En lisant le fait dans un journal, l'idée nous est venue de faire un billet en nous servant des Carnets d'un Curieux dans la Patrie du 25 novembre dernier, et voici:

"Il arrive quelquefois que de fatales erreurs sont commises par le tribunal des hommes et que l'on pende de pauvres diables qui ne l'ont aucunement mérité. De semblables erreurs se commettent plus souvent encore devant le tribunal de l'histoire. Un mémorialiste plein de verve et surtout habile à dissimuler le venin qu'il recèle n'a qu'à écrire que tel personnage qu'il déteste est un coquin fieffé et qu'à prétendre le prouver par toute une série d'anecdotes aussi plausibles que fausses; dix autres le suivent, sans cependant y avoir le même intérêt, et se font innocemment l'écho de ses mensonges, tant il est vrai que le mal que l'on dit des gens colle toujours mieux que le bien qu'on en peut dire. A la fin, la postérité qui ne se soucie pas d'y aller voir, accepte ce verdict avec d'autant plus de facilité qu'il lui paraît universel et il se trouve qu'un malchanceux qui n'est pas plus méchant que bien d'autres et qui n'est au fond que la victime d'une vengeance personnelle ou d'un haineux esprit de parti, est cloué peut-être pour jamais au pilori de l'histoire. Aujourd'hui que l'esprit critique a enfin prévalu et il a fait une règle à l'historien de ne plus accepter comme parole d'Évangile ce qu'ont écrit ses devanciers, mais d'aller lui-même directement aux sources, l'un a cru s'apercevoir que beaucoup de procès historiques ont grand besoin d'être révisés et le nombre est tous les jours de plus en plus grand de ceux qui s'emploient à refaire une sorte de virginité aux grandes réputations avariées. Il y a quelques années, des érudits ont tenté de prouver que Lucrèce Borgia, tant diffamée par Hugo, n'a jamais été la Messaline qu'on s'est plu à la croire, mais, au contraire, une gentille et vertueuse demoiselle, et aujourd'hui c'est Mme de Pompadour que l'on cherche à venger d'un jugement excessif en établissant que, si elle fut légère de vertu, elle a du moins racheté cette faiblesse par un patriotisme aussi intelligent que sincère et même par un grand fond d'honnêteté naturelle. Même chez nous, un de nos dignes religieux ne s'est-il pas escrimé courageusement à réhabiliter Mme Péan et n'a-t-il pas prétendu que dans toutes les peccadilles que l'on reproche à la trop célèbre sultane de l'intendant Bigot, il n'y a pas de quoi fouetter un chat ou une chatte? Il faut bien l'admettre, tous ces redorages de réputation ne sont pas également heureux et quelques-unes des âmes généreuses qui les ont tentés n'ont pas assez réfléchi qu'à vouloir blanchir un nègre on perd son savon, mais en revanche il y a plusieurs des révisions proposées qui apparaissent déjà aux yeux des meilleurs juges amplement justifiées et que l'on ne désespère pas de voir un jour universellement agréées, malgré la verbosité ténacité de l'erreur.

Choses d'Espagne

Les récentes élections d'Espagne, outre qu'elles ont donné aux groupes catholiques un chef d'envergure, leur ont fait constater l'influence de la presse indépendante des partis politiques et mise au service de l'idée catholique. Gil Robles, professeur de droit à l'Université de Salamanca, n'était guère connu lorsqu'il déclara la révolution qui substitua la république à la royauté, mais en deux ans, il s'est imposé au Parlement et aux foules. Converti par son immunité parlementaire, il a mené une rude et persistante campagne d'assemblées politiques, et a enrégimenté les jeunes Espagnols catholiques désireux de faire respecter la liberté du culte et de l'enseignement, la sainteté du mariage et de la famille; il a su user du droit de suffrage accordé aux femmes d'Espagne; et tout en restant dans les bornes de la légalité, il a réussi à faire pièce au gouvernement socialiste en train de tenter de déchristianiser les Espagnols. On calcule que Robles a tenu plus de mille assemblées populaires, malgré les manœuvres des gouvernants pour bloquer sa campagne, et qu'il a parcouru plus de 60,000 milles en auto, en aéroplane, etc., pour ramener les foules tout en les maintenant dans les limites de la légalité. Il a eu pour l'appuyer les menaces du régime socialiste, les tentatives d'intimidation, et même les coups de force des gouvernants. Le journal El Debate, de Madrid, qui tirait moins de 100,000 exemplaires lorsque le gouvernement d'Alphonse XIII cessa, a doublé son tirage depuis; avec l'aide de Robles et de ses partisans, quatre autres quotidiens catholiques ont surgi ou se sont développés, à Bilbao, à Saragosse, à Murcie et à Grenade, et même qu'une agence de presse catholique, des revues, une feuille satirique, etc. Robles a dirigé, inspiré tout cela, trouvé des fonds chez les catholiques, poussé sa lutte par la presse et le radio. Le parti d'action populaire, qui groupe les catholiques, a fait élire le plus grand nombre de députés à la dernière élection. Et l'on ne pense pas que Lerroux et ses partisans à tendances socialistes — encore moins les socialistes tout court — ont pu échapper le courant créé et canalisé par Robles et ses jeunes associés. Cela démontre que c'est possible d'accomplir avec une presse libre, un chef énergique, des jeunes gens désintéressés de l'argent bien employé, contre un gouvernement dont le sentiment ne répond pas à celui des masses. Cette leçon d'énergie combative devra servir ailleurs qu'en territoire espagnol.

LE CYNIQUE

Bloc-notes

Les affaires du "C. N. R."

Dans peu de jours, les régisseurs des chemins de fer de l'État, MM. Fullerton, Labelle et Morrow, prendront la direction générale du réseau national. On s'accorde à féliciter le ministre Bennett d'avoir choisi trois hommes, si bien qualifiés pour leur fonction: l'administration du C. N. R. M. Fullerton, qui a 63 ans et était président de la commission des chemins de fer depuis quelques années, est né dans les Provinces Maritimes, tout comme M. Bennett, et tout comme lui, il a fait sa carrière professionnelle dans l'Ouest. — Il était avocat à Winnipeg lorsque M. Bennett l'a appelé à Ottawa. C'est un homme de tête, d'une rare énergie, d'un solide jugement. M. Morrow a fait déjà ses preuves à Toronto et c'est un homme d'affaires remarquable doté de solides qualités. Quant à M. Labelle, outre que M. Bennett, en le choisissant, a rendu justice, — et il a bien fait, — à l'élément français du pays, qui

doit avoir sa place dans l'administration de la chose publique, aux chemins de fer de l'État comme ailleurs, il a bien figuré au conseil d'administration du C. N. R. depuis 1930; notre camarade Dupire a déjà dit en quelle estime nous le tenons au Devoir. Ces régisseurs vont prendre la direction du réseau de l'État dans des circonstances difficiles. Nous sommes loin de 1928, où les revenus globaux du C. N. R. ont été de 304 millions, et le revenu net d'opération, tous frais payés, de 54 millions. On prévoit que pour 1932, le revenu d'ensemble ne dépassera pas 148 millions, le revenu net, 6 millions, et qu'il manquera une cinquantaine de millions pour le paiement des intérêts sur la dette obligataire. Depuis 1928, néanmoins, les dépenses d'exploitation ont diminué considérablement; il y a eu compression des salaires et des frais de tout genre; la plus stricte administration de la dépense régnait dans tout le régime; et les régisseurs, présidés par M. Fullerton, dont le sens de l'économie est développé à un haut degré, — d'origine écossaise, il a les qualités de sa race, — entendent gouverner au mieux de l'intérêt public, sans s'occuper de politique. Le pays tout entier ne peut que leur souhaiter bonne chance et il devra d'avance ratifier l'ensemble de leurs décisions. Notons que M. Hungerford, qui a remplacé sir Henry Thornton à la direction immédiate du C. N. R., est de son côté un technicien remarquable et que, depuis sa nomination au poste qu'il détiend présentement, il a exécuté, d'accord avec le ministre des chemins de fer, M. Manion, tout un programme d'économies étendues, sans toucher plus qu'il ne le fallait, sans maîtres rouages de notre réseau ferroviaire. L'équipe du 1er janvier paraît dès maintenant excellente. Elle aura du travail devant elle. A ce que l'on sait, elle est de taille à l'aborder de front.

A quand la béatification de Catherine Tekakwitha?

Procédure suivie — Un pas décisif — Nombres suppliques

(Par le R. P. Louis de Léry, S.J.) Le procès de béatification de Catherine Tekakwitha (1656-1680), cette vierge iroquoise morte en odeur de sainteté, à Caughnawaga, à l'âge de vingt-quatre ans, aura bientôt fait, nous l'espérons, un pas décisif. Mais avant de relater les diverses étapes déjà franchies, il serait peut-être bon de rafraîchir la mémoire du lecteur sur la minutieuse procédure qui aboutit à la béatification.

Cette enquête comprend deux séries de plusieurs procès distincts. La première série se propose d'instruire de la volonté de l'Ordinaire du lieu et comporte les procès diocésains. La deuxième série comprend les procès apostoliques, qui ont lieu d'abord dans la Curie diocésaine, mais par délégation du Saint-Siège, et se terminent à Rome, à la Sacrée Congrégation des Rites.

La Vierge Iroquoise

Ce sont les procès diocésains qui viennent de prendre fin dans la cause de Catherine Tekakwitha. Née en 1656, à Ossernenon, appelé maintenant Auriesville, diocèse d'Albany, sur le sol que saint Isaac Jogues, avant arrosé de son sang dix ans plus tôt, Catherine est la fille qui fleurit sur la tombe d'un martyr. Cette fois, le sang des martyrs aura été une semence non de christianisme seulement, mais de saint, — ceci soit dit sans prétendre devancer la sentence de Rome. La canonisation, en 1929, des

La Vierge Iroquoise

(Suite à la deuxième page)

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

La conférence interprovinciale aura probablement lieu le 17 janvier au lieu du 11

M. Bennett communique présentement avec les premiers ministres des provinces pour savoir si cette nouvelle date leur convient

A quand la béatification de Catherine Tekakwitha?

Procédure suivie — Un pas décisif — Nombres suppliques

(Par le R. P. Louis de Léry, S.J.) Le procès de béatification de Catherine Tekakwitha (1656-1680), cette vierge iroquoise morte en odeur de sainteté, à Caughnawaga, à l'âge de vingt-quatre ans, aura bientôt fait, nous l'espérons, un pas décisif. Mais avant de relater les diverses étapes déjà franchies, il serait peut-être bon de rafraîchir la mémoire du lecteur sur la minutieuse procédure qui aboutit à la béatification.

Procédure

Cette enquête comprend deux séries de plusieurs procès distincts. La première série se propose d'instruire de la volonté de l'Ordinaire du lieu et comporte les procès diocésains. La deuxième série comprend les procès apostoliques, qui ont lieu d'abord dans la Curie diocésaine, mais par délégation du Saint-Siège, et se terminent à Rome, à la Sacrée Congrégation des Rites.

La Vierge Iroquoise

Ce sont les procès diocésains qui viennent de prendre fin dans la cause de Catherine Tekakwitha. Née en 1656, à Ossernenon, appelé maintenant Auriesville, diocèse d'Albany, sur le sol que saint Isaac Jogues, avant arrosé de son sang dix ans plus tôt, Catherine est la fille qui fleurit sur la tombe d'un martyr. Cette fois, le sang des martyrs aura été une semence non de christianisme seulement, mais de saint, — ceci soit dit sans prétendre devancer la sentence de Rome. La canonisation, en 1929, des

La Vierge Iroquoise

(Suite à la deuxième page)

La conférence interprovinciale aura probablement lieu le 17 janvier prochain si les autres premiers ministres canadiens n'ont pas d'objection majeure à la fixation de cette date, selon le télégramme reçu ce matin par M. L.-A. Taschereau, à Montréal.

Le premier ministre a dit aux journalistes que M. Bennett lui a fait savoir par télégramme qu'il communique présentement avec

les premiers ministres de chaque province pour savoir si la date du 17 janvier leur convient. L'on sait que M. Taschereau a déclaré publiquement il y a quelques jours que si la conférence interprovinciale avait lieu le 11 janvier—date tout d'abord fixée — il serait dans l'impossibilité d'y assister, vu que la session provinciale s'ouvrira le 9 janvier prochain.

Les messes de minuit du Jour de l'An

A Montréal trois églises seulement ont ce privilège: la basilique, Notre-Dame et Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement

Il n'y aura que trois messes de minuit du Jour de l'An, à Montréal, comme par les années passées. Ces messes seront précédées d'une heure d'adoration. Seules les églises suivantes ont le privilège de célébrer des messes de nuit au passage d'une année à l'autre: la basilique-cathédrale, Notre-Dame et Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement. Ces églises ont été choisies pour les raisons suivantes: la basilique-cathédrale est la mère des églises du diocèse; Notre-Dame représente la plus ancienne paroisse de la ville de Montréal; à Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement le Saint-Sacrement est toujours exposé et l'adoration y est perpétuelle.

A la messe de minuit du Jour de l'An, S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, exprimera ses souhaits à ses paroissiens et diocésains. Il répétera son allocution et réitérera ses souhaits à la messe du jour de la Circoncision.

"La Harriman National Bank and Trust Company"

Une poursuite du gouvernement des États-Unis pour faire rembourser les déposants

NEW-YORK, 28. (S.P.A.) — Afin de faire rembourser tout à fait les déposants de la "Harriman National Bank and Trust Company", le gouvernement des États-Unis intente une poursuite au vingt banques de l'association du comptoir de compensation de New-York et aux personnes qui ont fait partie du comité de l'association ces deux années dernières.

Le gouvernement dit que le comité de l'association, agissant au nom des banques, a donné des garanties écrites pour le remboursement des déposants. La "Harriman National Bank and Trust Company" n'a pas ouvert ses portes après le catastrophe de mars dernier. En juillet, grâce à un prêt de l'organisme fédéral de restauration financière, les dépôts ont été à moitié remboursés. Pour terminer le remboursement et pour acquiescer les intérêts, il faudra environ \$9,275,000. Il paraît que c'est la première fois qu'un gouvernement des États-Unis prend une telle mesure.

La France offrira de détruire la moitié de ses avions de bombardement

Si les autres puissances consentent à détruire la moitié des leurs

PARIS, 28. (S.P.A.) — Pour montrer qu'elle désire sincèrement la paix, la France offrira aux autres puissances de détruire la moitié de ses avions de bombardement si celles-ci consentent à détruire la moitié des leurs. La destruction serait effectuée sous la signature d'un traité de désarmement. Mais le traité devra être négocié sous l'égide de la Société des nations telle qu'elle existe. Le traité projeté repose en grande partie sur le plan formulé au cours d'entretiens que les ministres britanniques Stanley Baldwin et sir John Simon et le sous-secrétaire Anthony Eden ont eu avec les ministres français Paul-Boncour et Daladier, à Paris, en septembre. La France ne garderait que 175 avions de bombardement.

Le système des chèques pour les chômeurs

Un rapport de M. Terreault que M. Taschereau fera parvenir à M. Gordon

Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, fera parvenir au ministre des Travaux publics, M. Gordon, à Ottawa, un rapport que lui a remis ce matin à son bureau à Montréal, M. H.-A. Terreault, président de la Commission du chômage, sur le nouveau système adopté par cette Commission de remplacer les bons par des chèques.

Comme M. Terreault a déclaré au premier ministre qu'il est absolument satisfait du système des chèques au lieu des bons, il est à présumer que M. Taschereau fera sienne l'opinion de M. Terreault.

M. Taschereau vient de recevoir une lettre de M. Gordon lui demandant si le système des chèques donne satisfaction. Le premier ministre a immédiatement communiqué avec M. Terreault et celui-ci a eu une entrevue avec le premier ministre ce matin.

POUR LES ETRENNES

Pour les Etrennes, particulièrement pour les missionnaires, pour les Canadiens français qui habitent au loin, pour les étrangers que l'on veut tenir au courant des choses canadiennes, il n'est pas beaucoup de cadeaux plus agréables, ni plus utiles qu'un abonnement au "Devoir" quotidien. Plusieurs ont déjà donné de ces cadeaux; mais on peut les multiplier indéfiniment. Au Canada, l'abonnement est de \$6; aux États-Unis et dans l'Empire britannique, \$8; pour l'Union Postale, \$10.

Le remaniement des sièges électoraux

Interrogé sur le remaniement des sièges électoraux de la province, M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a répondu évasivement en souriant, ce matin: — Jamais de la vie. Vous savez bien qu'il n'y a de redistribution que des circonscriptions électorales qu'à la veille des élections. Comme les journalistes allaient

prendre congé, le premier ministre leur a exprimé ses souhaits de bonne année ainsi qu'aux lecteurs de leurs journaux respectifs.

Mort du lexicologue

Londres, 28. (S.P.A.) — Le lexicologue Henry Watson Fowler est décédé aujourd'hui, chez lui, dans le Somerset. Il était âgé de 75 ans. On lui doit notamment le Concise Oxford Dictionary.

Carnet d'un grincheux

"Pamphile, dit le Grincheux, instruit à l'école des agris, tronque les textes. Il veut paraître spirituel et n'est que malchanceux." (Tristan)

Faible défense. Pourquoi Tristan ne confesse-t-il pas, que brave tout au fond, il regarde la gouterie qui lui a échappé sur le compte d'Armand LaVer-gne?

Tristan me traite encore de "grif-fonneur hargneux" qui parle des créchés "avec du foie dans la bouche". — Je dirais autrement plus hargneux. Tristan, ayant le palais sensible, si com-me vous l'avez dans la bouche du char-

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies; paquebots, chemins de fer, autobus. Assurés hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241*

Une interview de Staline

Staline et le Japon — Le commerce avec les Etats-Unis — Problèmes intérieurs — New-York, 28 (S.P.A.) — Dans une interview à M. Walter Duranty...

Les souverains de Siam

Ils seront les invités de Roosevelt — Bangkok, Siam, 28 (S. P. A.) — Le roi et la reine du royaume de Siam...

Les bûcherons

Huit enquêteurs — Rapport vers la mi-janvier — Les salaires — M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts...

La session provinciale

La conférence d'Ottawa n'en retardera pas l'ouverture — Québec, 28. — En réponse à une rumeur publiée par des journaux...

A quand la béatification...

(Suite de la première page) — saints Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et de leurs compagnons ne pouvaient que faire désirer davantage l'élevation sur les autels de Catherine...

Une oeuvre de Murillo

A LA GALERIE NATIONALE D'OTTAWA — Ottawa, 28. — La Galerie nationale du Canada vient d'acquiescer l'une des plus célèbres peintures de Murillo...

Salaires minimum de \$30

Beauceville, 28. — Le conseil municipal de Saint-François a adopté une résolution pour recommander au gouvernement provincial...

L'emploiement au Canada

AMELIORATION DANS QUEBEC, ONTARIO, LA COLOMBIE ET LES PROVINCES MARITIMES — Ottawa, 28. (S.P.C.) — Les statistiques publiées par l'Office national de la statistique...

Le chef de l'armée allemande démissionne

Berlin, 28 (S. P. A.) — Le baron Kurt von Hammerstein-Equord a résigné le poste de chef de l'armée allemande...

Arbre de Noël de la Société amicale des aveugles

Une très touchante fête pour les enfants des aveugles a eu lieu dimanche, le 24, à la salle St-Jean, coin Shamrock et St-Dominique...

Le chalet de la montagne

M. W. S. Weldon, échevin du quartier St-Georges, déclare que l'administration actuelle aurait dû ouvrir le chalet de la montagne depuis longtemps...

Convocation à Verdun

La Ligue des propriétaires de Verdun tiendra ce soir, à 8 h. 15, une assemblée dans la salle de l'Académie Richard...

Bibliothèque de l'Imm.-Conception

Le service de la Bibliothèque paroissiale de l'Immaculée-Conception sera suspendu pendant les fêtes du Jour de l'An...

Tom Cacic sera déporté en Yougoslavie

Halifax, 28 (S. P. C.) — Tom Cacic, trouvé coupable de propagande communiste à Toronto, la Yougoslavie en vertu d'un décret du ministère canadien de l'immigration...

A Terre-Neuve

Saint-Jean, Terre-Neuve, 28 (S. P. C.) — Le premier ministre F. C. Alderdice, de Terre-Neuve, a déclaré hier avant de s'embarquer pour l'Angleterre...

Pratique interdite par les règlements postaux

L'envoi de colis de marchandises payables sur livraison (C.O.D.) par la poste à des personnes qui ne les ont pas commandées, est défendu par les règlements des postes canadiennes...

L'Allemagne et Wagner

Berlin, 28. — Le gouvernement allemand vient d'adopter une loi pour la protection de Wagner. En vertu de cette loi, l'oeuvre du grand compositeur "Parsifal" ne peut désormais être chantée qu'à Bayreuth...

Les Juifs d'Allemagne

Hambourg, Allemagne, 28. — Trois mille Juifs sont aujourd'hui hors des cadres de la plus grande association d'avocats de l'Allemagne, la Deutsche Anwaltsverein...

Réceptions à l'archevêché

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN — Selon la tradition, Mgr l'archevêché-coadjuteur recevra: I. le samedi, 30 décembre, avant-veille du jour de l'an...

La législation sociale à Québec

Québec, 28. (S.P.C.) — M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, assistait hier à la réunion du conseil des ministres. La réunion s'est prolongée, et l'on croit que les ministres ont étudié les projets de législation sociale...

Commission métropolitaine

La Commission métropolitaine de Montréal tiendra séance demain, à quatre heures.

Réception de M. le consul de Belgique

Le consul général de Belgique et la batonne Kervyn de Meerendré recevront, le 1er janvier, de 11 h. a.m. à 1 h. p.m., la colonie belge, qu'ils recevront, 18 Avenue Rosemount, à Westmount.

Avis de décès

CARDINAL. — A Montréal, le 27 décembre 1933, décédé à 64 ans, Victor Cardinal, jardinier, époux de Clarinda Desjardins...

Nécrologie

AMVOTTE. — A Montréal, le 26, à 93 ans, Jeanne Amvotte. BARRIÈRE. — A Montréal, le 25, à 89 ans, Alfred Barrière, époux d'Éugénie Pierson...

Advertisement for 'BIENFAISANCE QUI SE FAIT COMPASSIONNANTE' featuring a woman holding a child, with text about funeral services and a cooperative society.

Advertisement for VITTEL GRANDE SOURCE EAU MINERALE NATURELLE, featuring a bottle of water and text describing its benefits.

Large advertisement for 'L'aide à l'Université de Montréal' with a quote: 'Au pays de Québec, rien ne doit mourir, rien ne doit changer' by Louis Hémon.

Advertisement for 'Le calendrier de 1934 pour \$0.004' and '2,500 CALENDRIERS EN UN SEUL'.

Advertisement for 'JOUR DE L'AN MODIFICATIONS et ADDITIONS aux Trains des Voyageurs'.

Advertisement for 'PACIFIQUE CANADIEN' and 'ANNONCES MUNICIPALES'.

Advertisement for 'M. Dunlop dangereusement malade' and 'AVIS'.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 29 décembre 1933. Saint Thomas, S. M., double. Lever du soleil, 7 h. 41. Coucher du soleil, 4 h. 23.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN

BEAU, TRÈS FROID. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum. Minimum aujourd'hui 12 sous zéro.

L'établissement des fils de cultivateurs dans les vieilles paroisses

Les octrois non réclamés par un comté seraient appliqués dans d'autres comtés

QUEBEC, 28. (D.N.C.) — Nous apprenons à midi que la loi relative au placement des fils de cultivateurs sur des terres dans les vieilles paroisses subira probablement des amendements au cours de la prochaine session.

Découverte d'un complot en Finlande

Le ministre de la Défense nationale est convaincu qu'un officier de l'armée a été empoisonné

HELSINGFORS, Finlande, 28. (S.P.A.) — Les autorités finlandaises annoncent qu'elles ont découvert un complot contre la vie des principaux techniciens de l'armée du pays.

Message de Pie XI à S. E.

Québec, 28 (D.N.C.) — En réponse au message qu'il a adressé au Souverain Pontife à l'occasion de la fête de Noël, Son Eminence le cardinal Villeneuve a reçu la dépêche suivante:

Ecrasé par un train à Lévis

Québec, 28 (D.N.C.) — Un jeune homme de St-Thomas de Montagny, Cléophas Picard, âgé de 27 ans, a trouvé une mort horrible hier soir lorsqu'il a roulé sous l'Express Maritime au moment où le rapide entrainait en gare à Lévis, vers huit heures.

Bataille prévue en Chine

Shanghai, 28. (S.P.A.) — On croit que les troupes du gouvernement de Nankin et les révoltés du Foukien se livreront une bataille décisive sous peu.

21,000 certificats de naturalisation

Ottawa, 28. (S.P.C.) — En 1933, les autorités fédérales ont délivré 21,000 certificats de naturalisation, ce qui constitue une diminution de 4,800 relativement à 1932 et de 9,200 relativement à 1930, année exceptionnelle au point de vue du nombre des naturalisations.

LE REZ-DE-CHAUSSÉE — FAITS ET OPINIONS

La déception d'une loi

Ceux qui pouvaient garder quelques illusions sur les splendeurs de notre loi des liqueurs n'en ont plus après le procès des contrebandiers qui va s'instruire à Québec.

prohibition même par les Etats-Unis

prohibition même par les Etats-Unis. Aussi les revenus de la G. L. O. s'évanouissent à vue d'œil avec la menace d'une contrebande en retour de la part des Etats-Unis.

M. Ferns restera encore un mois

SON REMPLAÇANT

Le comité exécutif a décidé ce matin de prier M. Ferns, chef démissionnaire du Bureau des évaluateurs, de rester encore en fonctions pendant un mois.

M. Mendoza Langlois n'est pas candidat

Nous annonçons hier qu'il était question de nommer à la place de M. Ferns, président du bureau des évaluateurs, qui doit prendre sa retraite, M. Charles Marquette ou M. Mendoza Langlois.

M. Joseph Malo

St-Antoine de Veitchères, 28. — M. Joseph Malo prendra place à la grand'messe du Jour de l'An dans le banc d'oeuvre et succédera à M. Emery Gaudette dont le terme est expiré.

Les importations en France

Paris, 28. (S.P.A.) — Le ministre du commerce, M. Laurent-Eynac, a annoncé aujourd'hui que les contingents d'importations seront réduits d'environ un quart, à compter du 1er janvier.

18 mois de prison

Lemieux, faussaire que la police recherchait depuis plus de deux ans, a été condamné ce matin par le juge Maurice Tétreau à 18 mois de prison.

Paquebots

La publication par les journaux de nouveaux taux de traversée de l'Atlantique, arrêtés ces jours derniers et destinés à faire tomber un peu plus d'argent dans les caisses des compagnies de navigation, remet sur le plan de l'actualité la baroque désignation des diverses classes de paquebot.

Le salaire des bûcherons

Le gouvernement songera à adopter une loi du salaire minimum pour les bûcherons quand il aura en mains le rapport de ses enquêteurs sur les conditions de travail des bûcherons dans les 1,200 camps de la province, a répondu ce matin le premier ministre, M. Taschereau, à une question d'un journaliste à l'entrevue collective qu'il a accordée.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Les funérailles de M. Charles Lacas, décédé accidentellement dimanche dernier, ont eu lieu ce matin à l'église du Christ-Roi, au milieu d'une assistance très nombreuse.

Les funérailles de M. Charles Lacas

On remarquait dans l'assistance ses cousins, MM. Arthur Lacas, Edmond, Charles, Vianney Lacas, Paul et Marcel Duval, Arthur Lefebvre. Etait aussi présent: MM. Maurice Fautoux, Paul Major, Jean Saint-Pierre, Gérard Vaillancourt, Roland Dubreuil, Armand et Jean Lafond, René Gaudette, Honoré Lafond, Jean Boutin, Lucien Gôté, Roland Gagné, Victor Major, Paul Larose, P. Grisé, Adrien Dagenais, Joseph Major, Chs Lafond, Germain Trudel, Armand Faubert, Armand Mayot, Henri Bilodeau, Henri Larose, Raymond Dollo, Roger Mireault, Roland Grandmaison, Lucien Grisé, René Dubois, Albert Chauvin, René Desjardins, R. Alarie, Victor Dagenais, Ernest Beaulieu, G. Marcotte, P. Desjardins, R. Dubois, G. Desjardins, J.-M. Ferrage, et un grand nombre d'autres.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Deschamps

S. E. Mgr Deschamps a chanté le service funèbre de son frère à Saint-Alphonse-d'Youville, ce matin, et S. E. Mgr Gauthier assistait au trône entouré d'un nombreux clergé, de nombreux représentants de communautés religieuses et d'une foule de fidèles.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Les funérailles très imposantes de M. Joseph Deschamps ont eu lieu, ce matin, à l'église Saint-Alphonse-d'Youville, où l'on voyait avec les parents et amis une foule de religieux, de religieuses et de fidèles.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Les funérailles de M. Charles Lacas

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Paul-Emile Deschamps, ses petits-fils: MM. Gaston et Jean-Paul Deschamps; ses frères: S. E. Mgr E. Deschamps; M. Oscar Deschamps; ses beaux-frères: MM. David Deschamps, R. P. L. Sigouin, S. J., M. Napoléon Landouzeur, W. Bougie; ses neveux: MM. Adolphe et Wilfrid Deschamps, Emile Charlebois et le notaire René Meloche; ses cousins: MM. Odilon et Olivier Deschamps, Ernest Sigouin, Laurent et Vincent Deschamps, W. Bougie, Alphonse Bougie, Alfred Deschamps, Georges Dubois, Georges Dragon.

Le projet de taxe spéciale municipale

Rectification — \$900,000 par année

Des journaux du matin ont publié aujourd'hui un résumé du nouveau bill de Montréal. La partie qui traitait d'une taxe spéciale pour payer l'intérêt et l'amortissement des emprunts de chômage, d'hospitalisation et de charité, etc., était basée sur un texte erroné et qui a été rectifié depuis.

Les débats universitaires

Les recteurs des universités Laval, de Montréal et d'Ottawa ont fixé hier les sujets — Par C.R.C.M. — Les universités anglaises entront en lice

Les débats universitaires

Les recteurs des universités canadiennes-françaises se sont réunis hier, à Montréal, pour régler les détails de la série de débats inter universitaires qui seront donnés au poste GRCM sous les auspices de la Commission canadienne de la radio.

Les débats universitaires

Voici les sujets qui ont été arrêtés hier au point de ces débats universitaires: Premier débat: 29 janvier 1934 — Entre les Universités de Montréal et Laval (de Québec). Sujet: "La Confédération est-elle viable?"

Les débats universitaires

On a pratiquement décidé aussi que le sujet du débat final sera le suivant: "Le pacte de la Confédération lie-t-il toutes les parties du pays?"

Les débats universitaires

Chicago, 28 (S.P.A.) — Le département des Postes des Etats-Unis accuse un postier du nom de Smith d'avoir fait brûler un paquet de 200 lettres le 24 décembre, pour se réchauffer les mains.

Les débats universitaires

Bruchési comme "attaché de la délégation canadienne au Caire" et secrétaire spécial de M. Sauvé. Accompagneront en plus M. Sauvé, deux officiers du ministère: MM. H. Beaulieu et E.-J. Underwood, l'un canadien-français, l'autre canadien-anglais. Le Canada aura par conséquent trois délégués de langue française au congrès du Caire sur quatre. Il ne faut pas oublier que dans ces congrès mondiaux le français est généralement la langue la plus usitée. Tout semble donc bien agencé. — A. A.

Les débats universitaires

M. le directeur-gérant, le "Devoir", C.P. 4020, Montréal.

Les débats universitaires

Je soussigné la somme de pour assurer la survivance du "Devoir".

Pour combler le déficit

Le nouveau bill de Montréal comporte une taxe spéciale pour payer le déficit de 1934 et défrayer le coût du chômage et des emprunts de toute sorte, à l'avenir

Le Comité exécutif a adopté hier après-midi un projet de bill de Montréal qui soumettra au conseil municipal.

Le nouveau bill est en somme une répétition du bill présenté l'an dernier et qui fut presque entièrement rejeté par les députés, sauf la partie sur la réorganisation financière.

Le nouveau bill comporte cependant une grande nouveauté. L'administration municipale a décidé de rencontrer le déficit de \$5,000,000 qu'elle anticipe pour avril prochain, par une taxe spéciale sur toutes les propriétés, imposables ou non.

Cela signifie que pour l'année 1934-35, cette taxe servira à combler le déficit et même plus que le déficit. Pour les autres années, la phraseologie est un peu incertaine.

Car on peut se demander si la taxe s'appliquera uniquement aux emprunts futurs négociés pour les mêmes fins, ou aux emprunts existants déjà.

Le bill ramène la clause pour taxer les compagnies de services publics soit une taxe de 5 p.c. sur la valeur immobilière des poteaux, fils, etc., desdites compagnies, situés dans rues, ruelles et places publiques de la cité.

Il y a aussi la clause fixant la date de l'élection municipale au premier lundi de novembre ou le jour suivant en cas de fête juridique, au lieu du 1er lundi d'avril.

On note aussi une clause pour emprunter \$2,500,000 destinés à l'achat des carrières; une clause pour utiliser \$225,000 de l'emprunt des marchés pour refaire le marché Bonsecours; emprunter \$900,000 pour le système d'éclairage des rues; emprunter \$3,000,000 pour travaux d'aqueduc; le pouvoir d'imposer une taxe maximum de \$50 pour panneaux-reclame; \$200 pour firmes étrangères qui viennent faire commerce à Montréal; \$100 sur les agents de perception; \$15 sur autos employés pour camionnage; \$50 sur camions qui font le transport de gazoline et huiles dans Montréal et qui ne sont pas déjà taxés; \$100 par vendeur sur lots privés ou à l'entrée ou à l'avanture des édifices publics; \$100 sur grossistes en volailles; \$25 par station de gazoline; \$5 par magasin de bonbons, tabacs, liqueurs douces; \$5 par chauffeur d'autobus; \$50 par détaillant de volailles vivantes ou tuées; \$50 par partie de jeu où le public est invité, quand une autre taxe n'est pas déjà imposée; \$50 par entreprise de fumigation; \$25 par bain public.

On veut aussi porter de \$7,000 à \$9,000 le salaire du recorder en chef. On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

On veut aussi empêcher les commerçants et cultivateurs d'en dehors de la province de Québec d'entrer sur les marchés publics. On veut étendre la juridiction du service municipal d'hygiène sur les laiteries en dehors de Montréal et qui vendent à Montréal, sur toute glace naturelle vendue à Montréal par des étrangers.

Protestation de Valleyfield

Contre la vente par la paroisse Sainte-Cécile de certains de ses droits à la Beauharnois Light Heat and Power

Valleyfield, 27. — Le conseil municipal de la ville de Salaberry de Valleyfield a adopté la résolution suivante, au sujet de la vente par la paroisse de Sainte-Cécile de certains droits à la Beauharnois Light, Heat & Power:

Présents: M. le maire Philorum Billette, MM. les échevins Charles Paire, Napoléon Laplante, Charles Thivierge, J.-W. Laberge, Gontran Hébert, Napoléon Poirier et Arthur Barrette, formant le quorum des membres de ce conseil, sous la présidence du maire.

Proposé par M. l'échevin Arthur Barrette, secondé par M. l'échevin Napoléon Poirier:

"Attendu qu'à une assemblée régulière du conseil de la paroisse de Sainte-Cécile, tenue au lieu ordinaire des sessions, mardi, le 17 février 1931, à deux heures de l'après-midi, le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile a passé une résolution adoptant le règlement no 3, moyennant sept conditions, dont les suivantes: à condition que la Cie Beauharnois Light, Heat & Power s'engage à construire à la fin de l'année 1931 une route de soixante-six pieds de largeur à partir du chemin Larocque entre les lots 253 et 276 des plan et li de renvoi officiels de la paroisse Sainte-Cécile, pour aller aboutir à une rue projetée par la cité de Salaberry de Valleyfield, sur la ligne de division entre les lots 157 et 158 susdits; 2o à construire dans un délai de cinq ans une autre route partant de la route en premier lieu décrite et allant aboutir à la pointe Leboeuf; 3o à construire une passerelle de trois pieds de largeur sur le pont devant être construit sur le chemin Larocque et 4o à fournir et à placer à ses frais l'installation électrique sur ledit pont;

"Attendu que le 28 avril 1931, le conseil du comté de Beauharnois approuva ledit règlement passé à la séance du 17 février 1931;

"Attendu que par une loi sanctionnée le 19 février 1932 — 22, George V, chap. 127, la Législature de Québec décréta que ledit règlement avait été légalement ordonné et autorisé et était valide et obligatoire, liant et obligeant le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile à faire exécuter les travaux, aussi bien que la Beauharnois Light, Heat & Power Company à les faire;

"Attendu que le 6 novembre 1933, le Conseil de la paroisse de Sainte-Cécile adopta une résolution relevant la Beauharnois Light, Heat & Power Company de certaines obligations qui lui imposait le susdit règlement no 3, lequel avait été adopté conditionnellement à ce que la Beauharnois Light, Heat & Power Company exécute les conditions stipulées dans la résolution du 17 février 1931;

"Attendu que la Beauharnois Light, Heat & Power Company, pour se faire décharger des obligations que lui imposaient les paragraphes 1, 2, 3 et 4 de la résolution du 17 février 1931, a payé au Conseil de la paroisse de Sainte-Cécile le somme de \$15,500.00 et lui a cédé certains terrains sur le chemin Larocque;

"Attendu que dans ledit règlement no 3, il est spécifiquement stipulé: "Le tout, sujet toutefois à toute autorisation et permission additionnelles, ou à tout consentement additionnel qui pourra être nécessaires de toute autorité municipale ou du gouvernement de la province de Québec, en autant que respectivement concernés;

"Attendu que ladite résolution du 6 novembre 1933 n'a pas été présentée au Conseil de comté et de ce fait n'a pas été approuvée par ledit conseil de comté;

"Attendu que la Beauharnois Light, Heat & Power Company et le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile n'ont pas le droit de se soustraire par simple résolution aux obligations que leur impose ladite loi 22, George V, ch. 127;

"Attendu que cette résolution du 6 novembre 1933 empêche la construction du chemin désigné dans le Par. 1, de la résolution du 17 février 1931, et qui aboutit au boulevard Quevillon, en la cité de Salaberry de Valleyfield, et cause un préjudice grave à ladite cité, en empêchant le développement industriel et commercial de l'un des principaux quartiers de ladite cité;

"Attendu que le conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield, par une résolution en date du 8 novembre 1933, a protesté contre l'entente intervenue le 6 novembre 1933 entre le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile et la Beauharnois Light, Heat & Power Company, parce que préjudiciable aux intérêts de la cité;

"Attendu que le 17 novembre 1933, la cité de Salaberry de Valleyfield fit servir un protêt notarié au conseil de la paroisse de Sainte-Cécile et un autre à la Beauharnois Light, Heat & Power Company;

"Que le conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield soutient que ses intérêts valent autant que ceux de la paroisse Sainte-Cécile;

"Que ledit conseil soutient et affirme que la cité de Salaberry de Valleyfield n'aurait pas accordé son appui moral au projet de la Beauharnois L. H. & P. Co. si elle avait su que ladite compagnie violerait ses promesses;

"Que le conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield proteste énergiquement contre la résolution du 6 novembre 1933 adoptée par le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile;

"Que ledit conseil proteste auprès du conseil du comté de Beauharnois, et auprès de la Législature, pour demander de faire respecter la Loi 22 George V, Chap. 127;

"Que ledit conseil prie MM. Maxime Raymond, M.P., et Gontran Saintonge, M.P.P., d'user de leur influence pour faire rendre justice à Valleyfield;

"Que copie de la présente résolution soit transmise à l'honorable

Les militaires de 1665 se pourraient-ils les cheveux?

M. E.-Z. Massicotte prétend que non — La "poudre fine" dont ils usaient n'était pas de la farine, mais de la "poudre à giboyer"

Les militaires de 1665 ont-ils dépensé des milliers de francs et des centaines et des centaines de livres de poudre à se poudrer les cheveux? M. E.-Z. Massicotte, archiviste du district judiciaire de Montréal, répond à cette question qu'il est apparemment incroyablement de présumer la chose. Sans vouloir trancher le point en litige avec l'assurance d'un homme infatigable, il est d'avis que la "poudre fine", dont il est fait mention dans un état général de la dépense des compagnies du régiment de Carignan, n'est que de la "poudre à giboyer", comme on disait à l'époque. Voici les deux pages du Bulletin des recherches historiques, numéro de décembre, dans lesquelles il expose son point de vue:

A propos de cheveux poudrés

Si l'on s'en rapporte à la très belle étude de MM. Roy et Malchelosse sur le régiment de Carignan, les soldats du roi venus au Canada en 1665 auraient eu la coquetterie de poudrer leurs cheveux. Et cela sous Louis XIV, alors qu'en France les officiers, les fonctionnaires, les bourgeois, les manants portaient leur chevelure ou des perouques en couleurs naturelles; sous Louis XIV qui signa, de 1644 à 1686, des édits contre le luxe et qui, dans les dernières années de son règne, constatant qu'on commençait à poudrer les perouques, se prononça contre cet usage.

A des historiens, à des peintres comme à nous-mêmes, l'assertion signalée plus haut a paru plutôt déconcertante. D'autant que la poudre à cheveux se fabriquait avec de la farine; que le blé manquait souvent dans la colonie et que le "grand serviteur de la monarchie, le roturier Colbert, était peu porté à la bagatelle, non plus qu'aux dépenses inutiles."

Nous avons une assez bonne collection d'ouvrages, d'étampes et de gravures coloriées sur le costume militaire et civil sous le régime français; nous avons également un fichier volumineux de notes extraites des actes judiciaires et notariaux, cependant nous ne relevons aucune mention de cheveux poudrés au XVIIe siècle, à Montréal.

Dans quoi a-t-on vu que les militaires de 1665 devaient se poudrer? Est-ce dans un imprimé ou dans un manuscrit de l'époque?

Notre humble avis, le document qui a donné naissance à l'assertion ci-dessus doit être "l'état général de toute la dépense faite à cause de vingt compagnies du régiment d'infanterie de Carignan" 1666. (Archives publiques, Ottawa).

Examinons ce prolix inventaire. Pour les soldats: Section 1 — Vivres; Section 2 — Habits, linges et autres hardes; Section 3 — Ustensiles pour les magasins et les troupes, etc.

Dans cette section sont énumérés: fusils, pistolets, pierres à feu, bouillottes, plomb, outils divers, matelas, paillasses, vinaigre, vins, couteaux, peignes "de poudre fine" à 58 francs le cent livres, soit 928 francs. Notons bien l'expression de "poudre fine".

Dans la langue de l'époque, l'expression "poudre fine" est synonyme de "poudre à giboyer". On faisait aussi alors, comme aujourd'hui, une distinction entre la "poudre de chasse", la "poudre de guerre" et la "poudre à canon".

La "poudre fine" ou la "poudre de chasse" se trouve dans les inventaires des particuliers avec les fusils, les poires à poudres et les gibéciers.

Qu'il soit bien compris que nous ne décidons pas la question; nous ne faisons que la poser. De plus en plus, on tâche de concrétiser les faits de notre histoire par l'image, et les artistes sont en quête de renseignements aussi exacts que possible. Il devient donc nécessaire de faire taire les doutes et de produire des assurances qui calment les hésitations.

E.-Z. MASSICOTTE

Au Club Confédération

Le président et le conseil d'administration du Club de la Confédération recevront dans les salons du club, 1420, rue Sherbrooke ouest, samedi, le 30 décembre, de 1 heure à 7 heures de l'après-midi.

L.-A. Taschereau, à l'honorable J.-E. Perrault, à l'hon. Honoré Mercier, au Conseil du comté de Beauharnois et aux journaux.

Adopté. (signé) Philorum BILLETTE, maire; Charles CODEBECQ, greffier. Vrai extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Salaberry de Valleyfield. Charles CODEBECQ, Greffier de la Cité.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE Postes extérieurs Jeudi, 28 décembre

WABC 7.30 p.m. Chant par Mildred Bailey. 8.15 p.m. Edwin G. Hill: The Human Side of the News. 8.30 p.m. Voice of America. 9.00 p.m. Philadelphia Studio Orchestra. Direction Sylvan Levin. — Victory Ball, de Schelling. 9.15 p.m. Orchestre Andre Kostelanetz et chœur. — Howard Marsh, ténor, et Robert Benachy. — Extrats (Murder at the Vanities); (Desert Song). 9.30 p.m. California Melodies. Orchestre Raymond Paige. Artiste d'honneur. 10.00 p.m. Orchestre Casa Loma avec Irene Taylor et le Trio Do-Ra-Mi. 10.30 p.m. Causerie par le président Roosevelt, au diner Woodrow Wilson. 11.00 p.m. Columbia News Service. 11.15 p.m. Phil Regan, ténor.

WEAF 4.00 p.m. Whittier et Weber, organistes. 4.30 p.m. Loretta Clemens, pianiste, avec orchestre. 5.45 p.m. Echoes of Erin, par Joe White, ténor; ensemble de cordes. 7.30 p.m. Lum et Abner, comédiens. 8.00 p.m. Rudy Vallee et les Connecticut Yankees. 10.00 p.m. Orchestre Paul Whiteman. 11.00 p.m. Viola Hild, soprano. 11.30 p.m. Orchestre Waldorf-Astoria. 12.00, minuit, Ralph Kirbery, le chanteur du rêve.

WJZ 5.00 p.m. General Federation of Women's Clubs. 6.30 p.m. Frances Langford, contralto. 6.45 p.m. Les nouvelles du jour, par Lowell Thomas. 7.30 p.m. Réclat. — Cyrena Van Gordon, mezzo-contralto; Walter Golda, pianiste. 7.45 p.m. Concert Footlights. Mario Cozzi, baryton; Juan Reyes, pianiste; Orchestre Joseph Littau. 10.30 p.m. Echoes of the Palisades. Archer Gibson, organiste; chœur mixte. 11.00 p.m. The Leaders, trio de voix d'hommes. 11.15 p.m. Anthony Frome, ténor.

Vendredi, 29 décembre WABC 2.30 p.m. Ann Leaf, à l'orgue. 4.00 p.m. Artist Recital, Barbara Maurer, contralto; Crane Calder, basse. 4.30 p.m. U.S. Army Band. 6.00 p.m. H. V. Kaltenborn: Current Events. 6.30 p.m. Tito Gulzar, ténor mexicain. 8.00 p.m. Happy Bakers. 8.15 p.m. The Human Side of the News, par Edwin C. Hill. 8.30 p.m. March of Time Dramatisation des principaux événements de la semaine. 9.00 p.m. The Philadelphia Orchestra avec Leopold Stokowski. 9.30 p.m. Cordes mélodiques. — De

Montreal. 10.30 p.m. Columbia News Service. 11.15 p.m. Boswell Sisters. 11.30 p.m. Orchestre Isham Jones. WEAF 5.00 p.m. The Modern Concert Orchestra, avec Norman L. Cloutier. 11.00 p.m. Causerie: The Lively Arts, par l'auteur John Erskine. 11.30 p.m. Orchestre Jack Denny. 12.00, minuit, Ralph Kirbery, le chanteur du rêve. WJZ 5.15 p.m. Babes in Hollywood. 6.45 p.m. Les nouvelles du jour, par Lowell Thomas. 7.15 p.m. Les Trois Mousquetaires. 7.45 p.m. Morton Bowe, ténor. 10.30 p.m. Mario Cozzi, baryton, avec orchestre. 11.15 p.m. Stars of the Winter, par le Dr Robert H. Baker, astrologue.

Les beaux programmes WABC 10.45 p.m. Gladys Rice, soprano, avec un orchestre de concert. — Ne dites pas que l'amour est un rêve (Le comte de Luxembourg), de Lehár; Marche slave de Tchaikowsky; I Don't Know (Chariot's Revue); Going Home, de Dvorak; Ouverture Pieds nus, de Strauss; Il est doux, il est bon (Hérodiade), de Massenet. L'Heure provinciale Programme comprenant l'audition de "Masques et Bergamasques" de Gabriel Fauré et "L'Amour Sorcier" de Manuel de Falla. CKAC, Causerie: Aspect du crédit. — M. Paul Larocque, avocat licencié en sciences commerciales. 8.15. Concert: 1.—Masques et Bergamasques, Gabriel Fauré. — Suite pour piano à 4 mains, avec chœurs mixtes et sol. Piano: Mme Horienne Lord, M. Gilbert Larocque; chœurs: La Cantoria; solistes: Mlle Eugénie Havard, soprano, M. Albert Viau, baryton. — a) Ouverture, b) Pastorale, c) Madrigal à 4 v. mixtes, d) Le plus doux chemin, baryton, e) Menuet, f) Clair de lune, mezzo-soprano, g) Gavotte, h) Paivane, 4 v. mixtes. 2.—"L'Amour Sorcier", Manuel de Falla. — Soliste: Mme Cécilia Brault; chœurs: La Cantoria; piano: M. Gilbert Larocque. — a) Introduction, b) Chanson du chagrin d'amour, solo, c) Danse du feu, piano, solo et chœur, d) Chanson du feu follet, solo, e) Fantaisie, piano, f) Danse du feu d'amour, chant et piano.

Postes locaux JEUDI, 28 DECEMBRE CRCM 6.30 Nouvelles en français.

6.23 Roméo Jobin, ténor. 7.00 Orch. Rex Battie, de Toronto. 7.30 Revue des titres, par Jean Chauvin. 7.45 Comin' through the Rye. 8.00 Le trio de concert Rubin Kraemer, directeur. 8.15 Conférence universitaire, par le professeur H. Mitchell de l'université McMaster. 8.30 Musical Etchings. 9.00 Fantasia du 13e Régiment; David Anderson, directeur. 9.30 Radio Theatre Guild. 10.00 Hands Across the Border. 10.30 Nouvelles et pronostics de la température en anglais. 10.38 Orch. Charles Dornberger. 11.00 Football Echoes, Jean Hlmanoczy, directeur.

4.30 Bourse. 4.45 Réclat d'artistes. 5.00 Mélodies. 5.15 Orchestre. 5.30 Le programme du foyer. 6.15 Mélodies du soir. 6.30 The Captivators. 7.00 Programme commercial. 7.15 La belle Dow. 7.45 Le pharmacien du coin. 8.00 Demi-heure théâtrale. 8.30 Par-dessus les toits. 8.45 A la Savate fa-si-la-si-ré. 9.00 Programme Nelson. 10.00 Le vin. 10.15 Le chanteur populaire. 11.00 Le reporter Rocky. 11.05 Harlow Serenade. 11.15 Phil Regan, ténor. 11.45 Isham Jones et son orchestre.

4.00 Winters et Weber, organiste. 6.00 L'heure du crépuscule. 6.45 Bourse des mines. 7.30 Revue des livres. 7.45 Moleseers. 8.00 Orchestre Rudy Vallee. 8.15 Panfare. 10.00 Orch. Paul Whiteman. 11.00 Résultats de hockey. 11.02 Nouvelles.

5.00 Heure — Variétés. 5.30 Heure du repos. 6.00 Bourse des mines. 6.15 Romances. 6.45 Programme commercial. 7.00 Heure de la prospérité. 7.30 Heure. 7.30 Péd. des ouvriers du Canada. 8.00 Palestra Nationale. 8.15 Piccadilly's Twenty Dizzy Fingers. 8.30 Playhouse of the Air. 9.00 Living Room Furniture. 9.30 Heure. 9.30 L'Ami Fritz — Je acte. 10.00 Neapolitan Serenaders. 10.30 Danse. 11.00 Nocturne. 11.30 Lola Peterson. 11.45 Midnight Melodies. 12.00 Heure — Température.

Longueur d'ondes en mètres et fréquence en kilocycles des principaux postes: Postes Mètres Kilocycles CRCM 329.7 910 CKAC 411. 730 CFCF 500. 600 CHLP 465. 648 CHBC 286. 1120 CRCU 229. 1310 CRCS 200. 1500 WABC 348.6 860

La Qualité Réunit l'Economie et la Satisfaction!

À Celles qui Apprécient la Qualité, nous présentons cette remarquable aubaine de manteaux de SEAL D'HUDSON

Un manteau de seal d'Hudson est un achat important. Toute femme qui en a déjà porté un sait par expérience que seule la qualité donne satisfaction. Nous avons en vue votre économie et votre satisfaction en vous présentant cette remarquable offre spéciale à un prix qui ne peut pas être plus bas pour des manteaux de seal d'Hudson uni, d'une qualité supérieure, d'un chic distinctif et d'une confection irréprochable, portant la garantie du plus grand magasin de fourrures au Canada. Profitez immédiatement de cette aubaine unique! Un magnifique choix de modèles de haute élégance vous attend!

\$ 157.50 FACILITÉS DE PAIEMENT, SI DESIRÉES

Prix pour Prix et Qualité pour Qualité, les Fourrures Desjardins sont des valeurs supérieures

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE 1170, Rue Saint-Denis

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ACTUELS POUR FAIRE REPARER ET TRANSFORMER VOTRE MANTEAU DE FOURRURE

6.23 Roméo Jobin, ténor. 7.00 Orch. Rex Battie, de Toronto. 7.30 Revue des titres, par Jean Chauvin. 7.45 Comin' through the Rye. 8.00 Le trio de concert Rubin Kraemer, directeur. 8.15 Conférence universitaire, par le professeur H. Mitchell de l'université McMaster. 8.30 Musical Etchings. 9.00 Fantasia du 13e Régiment; David Anderson, directeur. 9.30 Radio Theatre Guild. 10.00 Hands Across the Border. 10.30 Nouvelles et pronostics de la température en anglais. 10.38 Orch. Charles Dornberger. 11.00 Football Echoes, Jean Hlmanoczy, directeur.

4.30 Bourse. 4.45 Réclat d'artistes. 5.00 Mélodies. 5.15 Orchestre. 5.30 Le programme du foyer. 6.15 Mélodies du soir. 6.30 The Captivators. 7.00 Programme commercial. 7.15 La belle Dow. 7.45 Le pharmacien du coin. 8.00 Demi-heure théâtrale. 8.30 Par-dessus les toits. 8.45 A la Savate fa-si-la-si-ré. 9.00 Programme Nelson. 10.00 Le vin. 10.15 Le chanteur populaire. 11.00 Le reporter Rocky. 11.05 Harlow Serenade. 11.15 Phil Regan, ténor. 11.45 Isham Jones et son orchestre.

4.00 Winters et Weber, organiste. 6.00 L'heure du crépuscule. 6.45 Bourse des mines. 7.30 Revue des livres. 7.45 Moleseers. 8.00 Orchestre Rudy Vallee. 8.15 Panfare. 10.00 Orch. Paul Whiteman. 11.00 Résultats de hockey. 11.02 Nouvelles.

5.00 Heure — Variétés. 5.30 Heure du repos. 6.00 Bourse des mines. 6.15 Romances. 6.45 Programme commercial. 7.00 Heure de la prospérité. 7.30 Heure. 7.30 Péd. des ouvriers du Canada. 8.00 Palestra Nationale. 8.15 Piccadilly's Twenty Dizzy Fingers. 8.30 Playhouse of the Air. 9.00 Living Room Furniture. 9.30 Heure. 9.30 L'Ami Fritz — Je acte. 10.00 Neapolitan Serenaders. 10.30 Danse. 11.00 Nocturne. 11.30 Lola Peterson. 11.45 Midnight Melodies. 12.00 Heure — Température.

Longueur d'ondes en mètres et fréquence en kilocycles des principaux postes: Postes Mètres Kilocycles CRCM 329.7 910 CKAC 411. 730 CFCF 500. 600 CHLP 465. 648 CHBC 286. 1120 CRCU 229. 1310 CRCS 200. 1500 WABC 348.6 860

La Qualité Réunit l'Economie et la Satisfaction!

À Celles qui Apprécient la Qualité, nous présentons cette remarquable aubaine de manteaux de SEAL D'HUDSON

Un manteau de seal d'Hudson est un achat important. Toute femme qui en a déjà porté un sait par expérience que seule la qualité donne satisfaction. Nous avons en vue votre économie et votre satisfaction en vous présentant cette remarquable offre spéciale à un prix qui ne peut pas être plus bas pour des manteaux de seal d'Hudson uni, d'une qualité supérieure, d'un chic distinctif et d'une confection irréprochable, portant la garantie du plus grand magasin de fourrures au Canada. Profitez immédiatement de cette aubaine unique! Un magnifique choix de modèles de haute élégance vous attend!

\$ 157.50 FACILITÉS DE PAIEMENT, SI DESIRÉES

Prix pour Prix et Qualité pour Qualité, les Fourrures Desjardins sont des valeurs supérieures

CHAS DESJARDINS & CIE LIMITEE 1170, Rue Saint-Denis

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX ACTUELS POUR FAIRE REPARER ET TRANSFORMER VOTRE MANTEAU DE FOURRURE

C'EST L'ÉTÉ Son soleil, ses brises parfumées, ses bains vivifiants et ses plaisirs variés.

en CALIFORNIE De nouveaux tarifs (réduits d'environ 20 pour cent) permettent d'emprunter un itinéraire différent à l'aller et au retour soit que vous passiez par Vancouver ou Chicago. Choix de routes au-delà de Chicago. Prix des wagons-lits réduits.

\$163.60 aller et retour de Montréal à San Francisco, Los Angeles, Santa Barbara. Délai de validité, 12 mois. Aussi tarifs réduits pour autres endroits de la Californie-Sud.

en FLORIDE Service direct de Montréal à New-York et Washington où se fait la correspondance pour Jacksonville, Tampa, St-Petersburg, Palm Beach, Miami et autres endroits.

Pour autres renseignements: téléphone N.A. 4731.

CANADIEN NATIONAL

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

La Page Féminine

"Vivre en aimant"

L'arrangement du foyer

La commodité des petites tables

On les appelle tables volantes, non pas tant pour leur légèreté, quelquefois inexistante à cause de leur massivité, mais plutôt pour l'usage versatile auquel elles sont destinées. Qu'elles soient rondes, ovales, carrées, hexagonales, elles ne sont pas moins essentielles au confort de la maison que les sièges.

Il en faut dans toutes les pièces de nos appartements, où elles nous rendent des services multiples. Notre livre préféré y repose. Une lampe y est placée, d'où elle nous dispense une douce clarté. C'est aussi l'endroit tout désigné pour le tricou ou la broderie en cours.

Aucune place déterminée ne leur est assignée dans l'aménagement, elles ont cependant leur place partout et c'est à nous de décider où établir notre coin favori; car ce sont vraiment des coins délicieux qu'elles constituent conjointement avec le fauteuil confortable.

De tout temps il y eut de ces tables volantes. Autrefois elles étaient de lignes plus tortueuses, plus lourdes, en bois massif ou en marbre. Il n'est pas rare qu'on voie aujourd'hui de ces commodités tables pour la fabrication desquelles on a employé le verre et le métal en quantité importante, le verre formant d'épaisses tablettes et le métal étant réservé au support ou à des lisérés qui ajoutent une note brillante au petit meuble. Il y a des tables à trois pieds réunis par un triangle aux côtés incurvés, si simples et si classiques qu'elles peuvent voisiner avec n'importe quel beau mobilier; d'autres cependant sont si hardiment modernes qu'elles seraient dépayées dans certains décors absolument opposés au goût de notre décade.

JEANNE

Un premier tour de voiture réservé au Petit Jésus

CONTE DE NOEL AUTHENTIQUE

San-Francisco, 26 déc. — Le petit Enfant-Dieu de la crèche d'une église, à San-Francisco, fit le premier tour dans la voiture rouge que le petit George Price a reçu pour son cadeau de Noël. Ce tour faisait partie d'un compromis entre Jésus et lui, a expliqué l'enfant.

Les paroissiens avaient été consternés, à l'église Notre-Dame de la Victoire, en trouvant vide la place qu'aurait dû occuper l'Enfant Jésus dans la crèche; ils avertirent les prêtres et le sacristain. On essaya vainement de retrouver le principal personnage de cette crèche arrangée avec tant d'amour pour la nuit de Noël. L'un des prêtres suggéra d'appeler la police. "Quelqu'un doit avoir volé l'Enfant Jésus, mais je ne puis comprendre pourquoi: Qu'est-ce qu'un voleur peut bien faire d'une telle statue?"

L'un des chercheurs aperçut alors un petit garçon tirant solennellement sur une wagonnette rouge. L'Enfant-Jésus de la crèche était dans la voiturette. Le prêtre demanda au petit George: "C'est toi qui as pris ce petit Jésus dans l'église?" — "Oui, répondit le garçonnet, le plus candide du monde. Comme le prêtre se préparait à l'admonester pour son vol, le petit garçon expliqua: "Voyez-vous, mon Père, je voulais avoir une petite voiture rouge pour mon cadeau de Noël et j'ai promis à l'Enfant-Jésus, s'il me l'apportait, de lui faire faire le premier tour..."

diennne française. Il se reprochait d'être faible et de s'abandonner à un amour qui devait fatalement briser leur vie à tous deux. La différence de sang, la disparité de religion, pour lui c'était une barrière. Il mesurait aussi le mal qu'il allait faire à Marguerite. Un jour, il lui dit simplement et brutalement, après avoir été plus tendre que d'habitude: "Quel malheur que vous soyez canadienne-française et que je sois anglais..."

Les nouveaux livres

"Le nom dans le bronze"

PAR MICHELLE Le NORMAND

"Le bonheur", se disait Marguerite Couillard, "le bonheur survient toujours pour les jeunes filles qui ne sont ni laides ni sottes..." Entendue qu'elle était jolie et très éveillée, elle comptait bien prendre sa part des bonnes choses de la vie. Elle y mettrait du sien d'ailleurs. Puisque le malheur lui semblait un manque d'intelligence ou de volonté, elle se sentait à l'abri du mauvais sort. Elle ne devait pas tarder cependant à éprouver que ni l'intelligence, ni le caractère, ni la beauté, ni la jeunesse, ne protégeaient contre certaines traîtrises de la vie.

Elle avait rencontré Stephen Bayle, un anglo-protestant, fils d'un pasteur presbytérien. Ce n'était pas son "idéal", pour parler comme les jeunes filles. Elle s'attendait à autre chose, à quelque Prince Charmant qui serait entré dans sa vie, à la manière des héros d'Ardel et de Chantepieure. Mais Stephen était un camarade qui en valait bien d'autres! Elle s'habitua à sa présence et à ses attentions. Bientôt elle l'aima jusqu'à souffrir de se séparer de lui et de penser qu'elle ne pourrait jamais devenir sa femme.

Stephen était anglais et protestant. Parfois elle songeait à cela, pas très souvent, ni très longtemps. Pensée importune qui lui causait un malaise indéfinissable. Stephen y songeait lui aussi, et souvent, et longtemps. Il se blâmait d'avoir laissé croire en son âme un sentiment si profond pour une Cana-

diennne française. Il se reprochait d'être faible et de s'abandonner à un amour qui devait fatalement briser leur vie à tous deux. La différence de sang, la disparité de religion, pour lui c'était une barrière. Il mesurait aussi le mal qu'il allait faire à Marguerite. Un jour, il lui dit simplement et brutalement, après avoir été plus tendre que d'habitude: "Quel malheur que vous soyez canadienne-française et que je sois anglais..."

Pour la première fois, Marguerite craint pour son bonheur. Elle veut le défendre contre les "préjugés", et se prépare peut-être à une lâcheté lorsque des amis, les Dupré de Québec, arrivent et l'amènent dans la vieille capitale. Philippe Dupré est de la génération "pour qui le patriotisme est une vertu d'urgence et l'apathie, en cette matière, un crime". Il donne à Marguerite des leçons d'histoire et de fierté nationale. Au cours d'une promenade, il lui montre que son "nom est dans le bronze". L'une des filles de Louis Hébert épousa le premier Couillard venu de France.

À Québec, sur une des faces du piédestal du monument Hébert, on peut lire ce nom: Marguerite Couillard. Alors Marguerite prend une décision importante. Elle ne verra plus Stephen. L'appel de la race est plus fort que l'appel de l'amour. Elle part. Elle va à Paris. Elle y vivra les premiers mois de sa souffrance. Elle oubliera. Peut-être Philippe Dupré l'attendra-t-il au retour.

Tel est le thème du roman que Michelle Le Normand vient de publier. Un roman à thèse, évidemment. Les dangers des mariages mixtes, il y a longtemps que nos romanciers les ont exploités, la plupart du temps sans grand succès, avouons-le. Il faut avoir rudement du talent pour aborder un sujet qui a toutes les qualités excepté celle de la nouveauté. Michelle Le Normand l'a choisi à dessein. Sa réussite est d'autant plus remarquable que les difficultés étaient sérieuses.

"Le nom dans le bronze" est un roman. Entendez par là une histoire intéressante, bien racontée, sans longueurs inutiles, sans descriptions qui retardent le récit. La vie circule de la première à la dernière page. Donc, ce n'est pas un cours d'histoire, ni une leçon de fierté qui garde, du genre didactique, l'ennui et la raideur. Non, Michelle Le Normand sait bâtir un roman. Et c'est plus rare chez nous qu'on pourrait le croire.

Ensuite tous les personnages du roman sont sympathiques. Parfois, pour mieux montrer les dangers de différentes races, le romancier nous présente l'un des héros sous un jour défavorable. Moyen puéril qui affaiblit au lieu de fortifier la thèse que l'on veut défendre. Stephen Bayle est anglo-protestant, ce qui ne l'empêche pas d'être un gentilhomme, doué de belles qualités de cœur. Il se rend compte de l'impossibilité de son amour, il a des remords, il souhaiterait n'avoir jamais recherché Marguerite, mais il aime... Marguerite est légère, moderne. Son éducation patriotique est lamentable d'inexistence... Mais quelle est la jeune fille, mais quelle est le jeune homme qui ait appris à aimer sa race plus que soi-même? Où enseignent-on le patriotisme de nos jours?... Et puis, Marguerite est si vaillante dès qu'elle voit le devoir à accomplir qu'on lui pardonne bien d'avoir ressemblé à des milliers et des milliers de petites Canadiennes françaises dont le bagage patriotique est plus léger que leurs toilettes...

Enfin, Michelle Le Normand écrit bien. Son roman a un cachet fini, presque définitif. Ce n'est pas une œuvre bâclée, dans le but d'avoir un vent-de-paraitre. De l'observation, du réalisme de bon aloi, du style, le contraste entre la rapidité, la vivacité, la légèreté même de la phrase et le sérieux du thème étonne et plaît. Michelle Le Normand a conservé toute l'originalité primesautière d'"Autour de la Maison". Rien de ce qu'elle écrit n'est banal. Elle a le don précieux de toujours s'exprimer agréablement. Quand un écrivain a le bonheur de publier un beau livre qui soit en même temps une bonne action, il a déjà sa récompense. Et nous espérons bien que les prédicants de petite paix et les partisans de la po-



littique du silence sur les maux qui menacent notre peuple nous laisseront la paix cette fois. On se souvient de la levée de boucliers qui eut lieu au lendemain de la publication de l'Appel de la Race. Alonzi de Lestres, pour lui conserver son pseudonyme, n'aurait pas dû, affirmait-on, montrer les conséquences désastreuses des mariages mixtes; ce n'était pas le temps de publier ces choses-là; le livre devait indisposer nos compatriotes de langue anglaise, et ainsi de suite. Va-t-on répéter ces idioties à propos du roman de Michelle Le Normand? Cela ne nous surprendrait guère, certaines maladies du cerveau et du cœur étant incurables.

Léopold RICHER
En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.

Bulles de savon

Faire des bulles! Plaisir ancien, toujours nouveau. Voici le meilleur procédé pour faire de grosses bulles irisées:

Faites une eau de savon très forte avec de l'eau tiède et du savon de Marseille, et passez-la à travers un linge. Puis, mélangez-y de la glycérine (1 cuillerée pour un bol d'eau de savon). Agitez le tout, et placez le récipient qui contient le mélange dans un endroit tranquille jusqu'à ce qu'à la surface du liquide vous voyiez se former une croûte blanchâtre. Enlevez cette croûte et décantez le liquide dans un flacon que vous boucherez et où vous pourrez le conserver jusqu'à épuisement.

Pour souffler des bulles, employez des instruments ordinaires: paille ou pipe en terre. Si vous vous servez d'un petit entonnoir de ménage ou d'une trompette d'enfant, vous pourrez faire des bulles de savon de 30 à 40 centimètres de diamètre.

PETIT CARNET

FIANÇAILES
PRETTY-BOYER

Le juge et Madame Louis Boyer annoncent les fiançailles de leur fille, Jeanne, avec le docteur H. Gurth Pretty, de Montréal, fils de M. W. H. Pretty, A.M.I.C.E., et de Mme Pretty, de Peterborough, Ontario.

Edition du "Devoir"

"Avec ma vie"

Par LUCIEN RAINIER — POEMES (Ouvrage couronné par l'Académie française)

"Bien des poètes, notamment les symbolistes, nous ont donné de leurs sentiments le rythme et les sons de l'envol musical. Moins intensément, je crois, que Lucien Rainier.

Je ne puis que louer Lucien Rainier pour l'excellente leçon de discipline prosodique que toutes ces pages constituent". (Albert Pelletier, Egrappages).

... poète délicieux... (Maurice Hébert).

Ce volume ne sera pas réédité. Il reste quelques rares exemplaires à \$1.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

Mots en chaîne

(Solution du No 42)

S - MESAVENTURES - S - A C O R E - - - T O T - C T - L O I R - A G E - N I K O R - V U - I - N O N - C R A N A - E T U V E - - - H E - G N - N A T A T I O N - O - O R G L U T E N - R U A - N U M A U A - - - T A - T R A N S I T L I C E T - L A R I V E - S U A C O R E - P L A N E - - S L T I C - - C H O I E - S - I A I S O L E - A I S - M E - O T O A S I S - B E - A I L - N I N N - - - P E R I L - - - O S T E R N U T A T I O N - O N

E A T O N

L'avant-dernier jour!
Vente de complets

faits sur mesure ou tout faits pour hommes

à prix de grande économie

18.00

Pantalon supplémentaire 5.00

Il y a encore un choix splendide de worsteds, en une variété de gris moyen et foncé, brun, tan et fauve. Tous les nouveaux carreaux, plaids, rayures et textures de fantaisie compris. Aussi serge botany bleue et grise, et une belle collection de tweeds.

Ces complets seront élégamment confectionnés et bien finis. Les complets tout faits sont en tailles 36 à 44.

Venez de bonne heure vendre-di pour votre complet du Nouvel An.

Au deuxième chez Eaton — rue Ste-Catherine



THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Pour le Jour de l'An BONBONS

Candyteria

TOUS A 29¢ la livre

1404 rue Bleury près Sainte-Catherine 884 rue Ste-Catherine ouest près avenue McGill College
6759 rue St-Hubert Téléphone: HARbour 1163

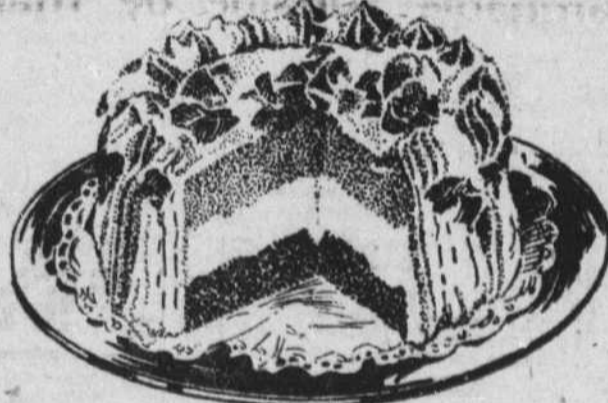
Volailles Gatehouse

Nous ne mentionnons ici que quelques-uns des nombreux produits que nous avons à vous offrir. Demandez-nous-en par téléphone la liste complète.

HUITRES sur demi-écales, livrées sur glace, le Jour de l'An.

Le PARFAIT DESSERT

pour le Jour de l'An!



UN gâteau avec crème glacée — une grande surprise et un délice pour vos hôtes! Trois couches de délicieuse crème glacée de différentes essences, surmontées de crème fouettée, couronneront merveilleusement votre festin du jour de l'An. Diverses grandeurs, pour 8 à 16 personnes.



Ou un roulé aux fruits — un autre dessert à surprises. Fait de riche crème glacée à la vanille, avec centre rempli de crème glacée aux fruits et une épaisse couverture de noix. Grandeurs pour 8 à 16 personnes.

J. Joubert LIMITEE 4141, rue St-André Département des Fantaisies Glacées

Petite Guerre par François Duclos

Autrefois, Fanchette suffisait à conduire l'équipage; mais le servante ne rajeunissait pas et, depuis quelque temps, pour lui éviter une fatigue au-dessus de ses forces, sa maîtresse avait imaginé de recourir aux gamins de l'école, qu'elle appelait ses "poneys". Ceux-ci, toujours réquisitionnés par couples, remplaissaient leurs fonctions avec un ardeur égale à leur complaisance, car c'était un plaisir fort recherché que de voir... la vieille demoiselle.

couverture, sous les pieds, une bouillotte d'eau chaude, à la main, un parapluie, qui servirait tout au moins de paravent: l'équipement était complet et, rassurée, la vieille demoiselle monta en voiture et saisit le gouvernail d'une main ferme en disant à ses coursiers: — Chez les Soeurs. Nous irons par le bord de l'eau, et vous me ramènerez par le village.

professionnelle qui lui semblait hors de pair; mais ses griefs, pour appartenir à l'ordre moral, n'en étaient pas moins cuisants. Voir un Boilansac renier les traditions politiques et religieuses de sa famille blessait également l'amour-propre et le cœur de Mlle Olive. Impossible de se le dissimuler plus longtemps: son cousin était un radical à tous crins, un sceptique, pour ne pas dire un athée. Il l'avait prouvé d'abord, au moment des élections, en travaillant à renverser M. Lalonde au profit de M. Courtenay; ensuite, lors du renvoi des Soeurs, par son attitude louche et son refus de signer la fameuse pétition. Cette conduite inexplicable oppressait étrangement la vieille fille et la hantait comme un perpétuel cauchemar: Olive de Boilansac, originale, mais avant tout droite et sincère, ne se payait pas de mauvaises raisons et, délibérément, elle eût un besoin cherché la Vérité jusqu'au fond du puits où elle se cache.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Canada Cement

Les revenus de Canada Cement pour l'exercice annuel terminé le 31 novembre se sont établis à \$1,486,739 comparativement à \$2,641,724 l'année précédente et à \$5,182,422 il y a deux ans. Après dépréciation au montant de \$250,000 comparativement à un demi-million l'année précédente et à plus de deux millions il y a deux ans, il est resté un bénéfice net de \$1,236,739 comparativement à \$2,085,075 et à \$3,111,313 les deux années précédentes. Après soustraction des charges, aucun dividende n'ayant été déclaré sur les actions privilégiées, il est resté un surplus de \$76,914 contre un de \$104,254 l'an dernier et de \$190,442 il y a deux ans. Les bénéfices accumulés s'établissent maintenant à \$839,595.

Dominion Bridge

Les bénéfices de Dominion Bridge et de ses filiales pour l'exercice annuel terminé le 31 octobre s'établissent à \$1,033,587 comparativement à \$1,228,587 l'année précédente et à \$2,164,852 il y a deux ans. Après dépréciation le bénéfice net s'est établi de \$475,768 contre \$766,774 et à \$1,657,817 les deux années précédentes. Après soustraction des dividendes, il y a eu un déficit de \$552,133, ce qui réduit à \$3,386,534 le montant des bénéfices accumulés et non répartis.

L'or à Londres

Londres, 28 (P.A.) — Le cours de l'or en lingot a baissé de 2 pence à 126s. 3d.

Cours du sucre

New-York, 28 (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: janv. offre: 1.15; mars 1.23; mai 1.29; juil. 1.35; sept. 1.40; déc. 1.45.

Cours du café

New-York, 28 (P.A.) — Le marché du café est plus faible ce matin. Rio: mars 6.47; mai 6.58; juil. 6.73; sept. 6.80. Santos: mars 9.00-05; mai 9.16; juil. 9.27; sept. 9.64.

Banque d'Angleterre

Londres, 28 (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en francs: or, dim. 87 millions; solde à vue à l'étranger, dim. 3 millions; effets de commerce escomptés au pays, aug. 426 millions; effets de commerce achetés à l'étranger, dim. 14 millions; prêts, aug. 7 millions; circulation, aug. 359 millions; comptes courants, dim. 203,000.

Les grains

Chicago, 28 (P.A.) — Faute d'une demande, les cours ont fléchi sur le marché des grains ce matin. Les reculs n'ont été toutefois que de quelques fractions, tant dans le cas du blé que dans celui du maïs.

Cours des trusts fixes

Trust	Offre	Dem.
Can. America Trust	4 1/2	3
Can. Inter. Trust	4 1/2	3
Diverted Trust "C"	4 1/2	3
"D", "E", "F"	4 1/2	3
First All Can. Units	8.10	8.90
Ind. Trust	6 1/2	6 1/2
Grouped Income Shares	4.01	2.00
Quarterly Income Shares	1.31	1.41
United Fixed	2	3
"United N. Y. Bank Trust	3	3
"Un. Oil Trust	4 1/2	3
North. Am. T. B. nouv.	2.27	2.18
Do. 1932	2.18	2.18
Do. ancien	1.78	1.78
Cumulative T. B.	3.94	2.43
New Corp. T. B. Accum.	2.18	2.18
Do. Distrib.	2.18	2.18
Five-Year Fixed T.B.	4.19	3
Old Corp. T. B.	2.38	2.38
Compagnies de ciments		
"Am. Composite Shares	3 1/2	4
"Amer. Founders Com.	4 1/2	3
"Brit. Type Ind.	40	35
Can. Gold Trust	3.75	6.50
Can. Inv. Fund.	3.10	3.30
Fed. Cap. Trust	1.34	1.38
Fundamental Trust S.A.	4 1/2	4 1/2
Do. "B"	3 1/2	3 1/2
United Gold Equit. of Can.	1.98	2.20
"Insurances	2 1/2	2 1/2
"N.S. Bond and Share	3 1/2	3 1/2
"Superior Shares	1.34	1.38
"U.S. Elect. L. and P. A"	9 1/2	10 1/2
Do. "B"	1.90	1.90
Do. Voting	82	82
Nation. Wid. Securities	3	3
Do. Voting	1.42	1.42
*Fonds américains.		

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

L'activité a été un peu plus considérable ce matin sur le marché local et les cours étaient plus vigoureux. Industriel Alcool a été en demande et les deux classes se sont avancées de 1-1/2 et plus. Nickel a avancé de 15 sous. Canadien Celanese priv., a réalisé un gain de 3 points à 105. Dominion Textiles, B. C. Packers, Pacifique Canadien, Brazilian se sont légèrement améliorés. Canadian Celanese ord., Montreal Power et Shawinigan ont fléchi.

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
75 Bathurst Power					
3 Bell Telephone	110 1/2			110 1/2	+ 1/2
825 Brazilian	11	11	10 1/2	11	
25 B.C. Packers	2 1/2			2 1/2	
16 B.C. Power "A"	2 1/4			2 1/4	- 3/4
5 B.C. Power "B"	4			4	
5 Can. Brewing Corp.	6			6	
20 Can. Cement	6 1/2			6 1/2	- 1/2
85 Can. Car and Found.	6 1/2	6 1/2	6 1/4	6 1/2	- 1/4
2340 Can. Ind. Alcohol "A"	17 1/4	18 1/4	17	18 1/4	+ 1 1/2
800 Can. Ind. Alcohol "B"	12 1/2	12 1/2	12 1/4	12 1/2	+ 1/8
250 Can. Pac. Ry.	7 1/2	7 1/2	7 1/4	7 1/2	+ 1/8
15 Cockshutt Plow	5 1/2			5 1/2	
5 C. Hydro Elect. priv.	16			16	
31 Can. Celanese	103 1/2	105	103 1/2	105	
218 Can. Celanese priv.	26			26	
150 Dom. Bridge	63			63	
210 Dom. Textile	2 1/2			2 1/2	
10 General Steel Wares	15			15	
15 Int. Power priv.	21.50	21.75	21.50	21.55	+ .25
375 Int. Nickel	97			97	
6 Jamaica Public Service	10 1/2			10 1/2	+ 1/4
10 McCall Frontenac	33 1/4	33 1/4	33	33 1/4	- 1/4
62 Mont. Power	3 1/2			3 1/2	
65 Mont. Power Deb.	188			188	
50 Nat. Breweries priv.	188			188	
150 Quebec Power	15			15	
21 S. Lawrence Corp.	1 1/2			1 1/2	
70 Shawinigan W. and P.	16 1/2			16 1/2	- 1/4
10 So. Can. Power	11			11	
155 Steel of Canada	28			28	
20 Winn. Electric	1 1/2			1 1/2	

BANQUES	127	127
4 Commerce	127	127
46 Montréal	163	163
47 Royale	130	128

Les obligations Les rendements

Offre Dem.	Dir.	Pr.	Rend.
Dominion du Canada:			
4 1/2 % 15 oct. 1938	98 1/2	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1942	98 1/2	99 1/2	
5 1/2 % 15 nov. 1934	100	101 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1932	93 1/2	95	
5 1/2 % 15 nov. 1936	102 1/2	103 1/2	
5 1/2 % 15 oct. 1940	104	105 1/2	
5 1/2 % 15 oct. 1937	100 1/2	101 1/2	
4 1/2 % 15 sept. 1934	100	101	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99 1/2	100 1/2	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99 1/2	100 1/2	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1936	99	100	
4 1/2 % 15 nov. 1940-38	98	99 1/2	
4 1/2 % 15 oct. 1934	99</		

La crise du chômage à Saint-Hyacinthe

Comment la ville réussit à donner de l'ouvrage à tous ses chômeurs, sans déboursés supplémentaires

Au moment où Montréal est enlevé de la neige et que la ville doit, en plus du soutien de ses chômeurs, au coût de \$1,200,000 par mois, payer en plus \$15,000 par jour, rien que pour enlever la neige de nos rues, il peut être intéressant de constater qu'à ce moment-ci, St-Hyacinthe se sert précisément de l'enlèvement de la neige pour faire travailler ses chômeurs, les nourrir, les loger, les habiller, et que le tout ne lui coûte guère plus que la moitié du coût de l'enlèvement de la neige, avant la crise du chômage, à cause de la contribution des gouvernements.

Il est par exemple intéressant d'étudier ce qui s'est passé à St-Hyacinthe, sous la gouverne municipale de M. T. D. Bouchard, maire. M. Bouchard a prononcé au dernier congrès de l'Union des Municipalités, à bord du *Noronie*, une conférence intéressante. On y voit comment la municipalité fait travailler ses chômeurs, sans qu'il lui en coûte un sou de plus, et comment les chômeurs ont été maintenus pendant tout l'hiver à l'enlèvement de la neige, avec un profit considérable pour la municipalité.

M. Bouchard rappelle qu'il a soumis un plan pour aider les chômeurs. Ce système, dit-il, se fonde sur quelques vérités et constatations pratiques. Tout d'abord aucune municipalité ne peut remplacer l'industrie et le commerce pour employer tous les chômeurs à des salaires normaux. Ainsi, la cité n'emploie que 50 hommes contre 4,000 par les industries.

Tout le monde, la crise venue, s'est jeté sur les municipalités. Mais celles-ci ne peuvent remplacer l'industrie et le commerce, car elles sont financièrement mal en point, et ne peuvent même plus payer leur quote-part de 33% des secours. Dans un très grand nombre de cas, les gouvernements doivent tout payer.

D'ailleurs, l'organisme municipal créé pour administrer la chose municipale n'est pas fait pour se substituer à l'industrie et au surplus la loi fédérale dit clairement que les secours aux chômeurs n'ont pour but que d'empêcher une trop grande misère.

Chômeurs, assistés et "clients"

Nous avons commencé, dit le maire, par faire une démarcation bien nette entre véritables chômeurs et clients de la soupe municipale, et clients ordinaires de la Saint-Vincent de Paul. Le relevé a donc été fait des véritables chômeurs. Les premiers à demander du secours étaient les clients réguliers de la soupe municipale. Car pour ces clients invétérés de la charité publique, ce fut une ère de prospérité sans précédent, puisqu'ils recevaient et l'aide de la ville et les secours de la St-Vincent de Paul, alors qu'autrefois, ils n'avaient que l'aide de cette dernière société. C'était le meilleur temps, l'abondance!

Nous avons payé ces gens de la liste des chômeurs pour les laisser à la charité privée comme auparavant et nous avons décidé de n'aider que les chômeurs véritables.

Le conseil municipal n'a pas même augmenté d'un sou les subventions à la Saint-Vincent de Paul. Celle-ci ayant distribué secours directs à chômeurs et indigents, non seulement en hiver mais en été, sans revenus plus considérables qu'autrefois, se trouvait avec une caisse à sec. Le conseil a décidé alors de se charger du chômage. Le maire a organisé une souscription publique pour remettre la Saint-Vincent de Paul à flot. La souscription a donné \$5,000.

Cette importante question réglée, le conseil a décidé que les chômeurs ne gagneraient pas 20 pour cent de plus sur les travaux de chômage qu'ils gagnaient ailleurs. Car des abus s'étaient produits. La ville faisait des travaux de chômage; mais comme ça payait mieux sur les chantiers de la ville, les gens laissaient leur besogne chez des patrons privés pour venir travailler pour la ville. Celle-ci a alors fixé un tarif de 20 cents de l'heure pour les chômeurs, avec une contribution gratuite en travail par les chômeurs. Ça n'a pas été facilement.

Car au début les gens allaient partout disant qu'il fallait traiter les chômeurs comme on les traitait à Montréal. On a voulu soulever les chômeurs, en disant que le conseil n'avait pas le droit de donner moins aux chômeurs de Saint-Hyacinthe qu'on donnait aux chômeurs de Montréal. Le conseil a tenu bon. Lorsque les chômeurs ont appris que la ville distribuait des secours, 600 se sont présentés au bureau municipal, mais apprenant qu'il fallait travailler pour les secours reçus, 200 ne sont pas revenus.

Le conseil pour ne pas s'ingérer dans la distribution du travail et des secours a créé une commission municipale du chômage qui seule avait juridiction. Le maire et les conseillers n'ont pu faire de favoritisme, ce qui, autrement, eût été inévitable, et ont pu travailler.

Répartition du travail

La ville a donc donné du travail. Et il ne faut pas oublier que 600 demandes d'emploi reçues à Saint-Hyacinthe équivalent à 48,300 à Montréal. La ville a établi la journée de huit heures et a cherché du travail nouveau.

Enlèvement de la neige

Nous avons, dit M. Bouchard, fait peillier la neige des trottoirs, à la pelle, au lieu de la machine, ce qui employait 100 hommes au lieu de 10. Autrefois ce travail nous coûtait \$4,000. Nous avons affirmé ce contrat pour le même

prix de \$4,000 à un groupe de chômeurs à raison de 100 parts de \$4 chacune. Mais comme c'était un travail de chômage, les gouvernements en ont payé les deux tiers. Donc économie considérable réalisée pour la ville, tout en distribuant des secours aux chômeurs et en les faisant travailler!

Le conseil a, en plus, voté \$20,000 de travaux pour toute la durée de l'année, l'équivalent de \$1,600,000 à Montréal. En 1932, la ville a dépensé \$12,500, pour ces travaux et les gouvernements en ont remboursé \$8,600. Cela a suffi pour l'aide au chômage d'une ville de 14,000 habitants, 60 manufactures, pour secourir 351 familles avec 950 dépendants.

Ces travaux ont consisté pendant l'été et l'automne en cassage de pierre. Comme pour la neige, le cassage était donné à contrat aux chômeurs à raison de \$9 la toise de 30,000 livres. Auparavant la ville payait \$22 à la machine. Elle nous a coûté \$18 avec les chômeurs, d'où économie pour la ville utilisée par la ville. Le résidu vendu, la ville est rentrée dans tout son argent, pendant que les chômeurs avaient de l'ouvrage et des secours.

Le cassage de la pierre a soulevé des critiques; on parlait de bagnards, de forçats, du boulet au pied et que sais-je. C'était une disgrâce pour la ville, disaient certaines gens.

Les ouvriers aimaient mieux travailler et non seulement ils ont cassé toute la pierre disponible, mais il en a manqué.

M. Bouchard explique que les chômeurs contribuent dans le coût des travaux de chômage. Ils fournissent 25 p.c. du coût en travail gratuit. Pour le reste du travail, celui-ci est rémunéré à 30 cents de l'heure. Ce travail gratuit obligatoire maintient les salaires au niveau général, fait payer au chômeur sa contribution aux sacrifices généraux faits par la communauté. En même temps ce système éloigne des travaux municipaux les ouvriers employés dans l'industrie privée qui seraient tentés de s'instituer chômeurs illégalement.

Le système est tel que le chômeur reçoit juste ce qu'il lui faut pour vivre et travailler pour ce qu'il reçoit, en sorte qu'il a tout intérêt à accepter le travail extérieur qu'il peut trouver à faire.

A Lachine

Réduction de \$42,848 dans le budget de 1934 — Réduction des traitements

Le conseil municipal de Lachine a adopté hier soir le budget de cette cité pour 1934. Il constitue une diminution de \$42,848 sur celui de 1933. On a expliqué que le conseil n'avait pas d'autre alternative pour épargner aux propriétaires une augmentation de la taxe foncière, que de pratiquer une économie rigoureuse.

Les traitements des fonctionnaires ont été réduits de \$7,342.89. Les services où on a pratiqué des économies sont le bureau du secrétaire-trésorier, l'hygiène, la police, les incendies, les travaux publics, la Cour du recorder et l'inspection des théâtres.

Les revenus probables sont: taxes générales et spéciales, \$385,330.88; taxes d'améliorations, \$92,461.93; taxes d'eau, \$89,653.35; taxes d'affaires, \$27,290.22; gouvernement provincial, Re-Hygiène, \$1,245.50; licences, \$9,000; marché, \$3,236.10; Cour du Recorder, \$1,000; diverses recettes, \$3,701.14; permis de construction, \$200; raccordements d'égouts, \$500; taxes d'amusements, \$4,500; montant à percevoir, re-loyer, \$19,377; intérêts et fonds d'amortissements, \$7,164.57; intérêts accrus sur arriérés de taxes, \$9,800.77; taxes scolaires, \$156,669.47; remise d'indemnité des membres du conseil et des employés de la cité, \$7,342.89; total des revenus probables, \$818,473.80.

Les dépenses de l'année 1934 seront les suivantes: intérêts et fonds d'amortissements, \$320,165.35; commission de finances, \$88,183.80; département de la voirie, \$42,268.89; les parcs, \$5,050; département de l'aurore, \$48,845; département des égouts, \$5,700; département de l'hygiène, \$24,166; département de police, \$33,275; département des incendies, \$14,750; bâtiments municipaux autres que le filtre, \$13,000; logements ouvriers, \$32,297.01; taxes scolaires, \$19,886.80; fonds de réserve, \$30,905.95; total des dépenses, \$818,473.80.

Le coût du chômage pour 1934 sera de \$366,000, ainsi réparti: repas aux indigents, \$1,300; retour à la terre, \$2,500; impression et divers, \$2,200; secours direct, deux tiers par les gouvernements fédéral et provincial et l'autre tiers par la cité de Lachine, \$360,000; total, \$366,000.

Réception au Club Saint-Denis

Le président et les directeurs du Club Saint-Denis recevront le 1er janvier, de 11h. du matin à 1h.

Ce soir, à l'école Morin

L'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du nord tient ce soir, à l'école Morin, 6521 rue Saint-Denis, une grande assemblée à laquelle elle invite tous les propriétaires de Montréal et les associations, ligues ou groupements similaires. On étudiera la situation du propriétaire à Montréal.



M. J. Edouard Labelle, c.r., membre de l'ancien conseil d'administration du Chemin de fer national du Canada, dont on annonce la nomination comme régisseur de ce réseau.

L'artifice de Litvinoff et de Lerroux

Un article de l'*"Osservatore Romano"* au sujet des promesses de liberté religieuse en Russie et en Espagne

Cité Vaticane, 28. (S.P.A.) — L'*Osservatore Romano*, qui sert souvent d'organe au Vatican, souligne l'artifice que contient l'assurance que le commissaire soviétique Litvinoff a donnée au président Roosevelt en matière de liberté religieuse et fait remarquer que le premier ministre d'Espagne, M. Alejandro Lerroux, a de même usé d'artifice dans l'assurance qu'il a récemment donnée aux Cortès pour la même matière.

En somme, explique-t-il, le commissaire soviétique Litvinoff, au cours des entretiens relatifs à la reconnaissance des Soviets par les Etats-Unis, a donné au président Roosevelt une assurance de liberté religieuse qui repose sur la constitution soviétique. Or, cette constitution a permis à la persécution et à l'athéisme de triompher en Russie. Quant à M. Lerroux, il a donné une assurance fondée sur une constitution incompatible avec le droit du peuple espagnol à la vie catholique. Ce droit, le peuple espagnol l'a nettement revendiqué aux récentes élections. L'Espagne a réprovoqué une constitution qui rejette 19 siècles de civilisation. Le fait qu'elles s'est prononcée contre une oligarchie démagogique montre que ces 19 siècles n'ont pas été vains.

Le froid

(D'après les dépêches de la "Canadian Press")

Dans tout le Canada et le nord des Etats-Unis, le froid persiste.

L'Ouest a été particulièrement affecté hier. Voici quelques-unes des températures enregistrées: toutes sont en-dessous de zéro. Prince-George, au nord de la Colombie canadienne, 44; Calgary et Edmonton, 34; Fort-Norman, sur le grand lac de l'Ours, 52; Winnipeg, 35; Battleford, 36; Dawson, 48; Prince-Rupert, 34; Regina, 35; Saskatoon, 32; Brandon 24. Partout au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans l'intérieur de la Colombie, le thermomètre était en dessous de zéro.

Dans toute cette partie du pays les trains ont été retardés; on a rapporté qu'il est tombé 30 pouces de neige dans l'intérieur de la Colombie. La neige a rendu presque inaccessible plusieurs camps de secours en Alberta. Pour porter des provisions aux camps Morin, Three Hills et Lunbreck, on a dû se servir de chevaux de bât. Les éleveurs établis au pied des montagnes en Alberta craignent pour leurs bestiaux. Autant que possible on tient le bétail dans les granges.

Aux Etats-Unis, tous les Etats du nord, depuis le Montana jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, subissent une température arctique. Dans le Minnesota, au nord de Duluth, on a enregistré 47 sous zéro; à Fargo, N.-D., 27 sous zéro, dans l'Iowa 28, dans le Wisconsin 31.

On rapporte plusieurs morts que l'on rattache plus ou moins au froid. Quatre embarcations de pêche, avec un total de 29 hommes à bord, sont rapportées comme disparues à Portland, Me. La tempête de neige qui a balayé la côte de l'Atlantique et la Nouvelle-Angleterre, a fermé les routes entre le Vermont et Québec.

La vallée de l'Ontario est balayée par le vent. De divers points d'Ontario on rapporte que le froid augmente. La glace a pris dans le port de Kingston et le service du traversier est interrompu; on prévoit la fermeture de la navigation dans quelques jours, ce qui sera plus tôt que depuis plusieurs années.

Le thermomètre est redescendu à 10 au-dessous de zéro hier soir à Montréal. Hier après-midi, un tuyau à l'eau a été brisé à deux endroits par le froid dans la cave de la firme Daly et Morin, 114, rue Saint-Sulpice. Les pompiers ont dû fermer l'eau dans la rue pour pouvoir aveugler cette voie d'eau. L'eau a fait des dommages considérables dans la cave, et s'est répandue aussi dans la cave de Consolidated Plate Glass Co. of Canada Ltd. y causant également des dommages.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, bureau et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages, accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — Le DEVOIR-VOYAGES, 480 Notre-Dame Est. Téléphones H&R&B 1243

Les marionnettes de Podrecca

Les "Piccoli" joueront Don Juan ce soir à l'Impérial

Les Piccoli — les célèbres marionnettes de Podrecca, qui, chaque soir, depuis une semaine, attirent une foule élégante à l'Impérial — donneront un spectacle différent, ce soir. Ils interpréteront l'opéra de Mozart: *Don Juan*. Cette oeuvre lyrique, adaptée en sept tableaux pour les marionnettes de Podrecca a été jouée 600 fois par les Piccoli, dont 100 fois à Prague où Mozart composa, en 1787, son opéra. La musique de Mozart, par sa vivacité générale, par son rythme gai, par la grâce qui la caractérise, est admirablement adhérente au jeu des marionnettes.

Fait à noter, la très ancienne légende de *Don Juan*, ainsi que celle de *Faust* (de Goethe), ont été originellement données par les vieux théâtres de marionnettes dont les Piccoli ont repris la tradition en la renouvelant de façon magnifique et amusante.

Outre *Don Juan*, les Marionnettes donneront ce soir: *Old Vienna*, saynète débordante d'allégresse et pleine de la musique de Strauss. Il y aura aussi reprise des numéros les plus sensationnels, tels que le *Pianiste*, le *Combat de lauriers*, etc.

Rappel

Les laïcs dans l'Eglise par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P. "Le livre éclaire, se fait pressant, regorge de nobles choses et se lit avec charme. Il est bienvenu, point amer: non habet amaritudinem conversatio illius."

CHARLES, évêque de Chicoutimi. "Je l'ai parcouru d'un trait, tant il m'a intéressé. Ce volume fera beaucoup de bien; il éclairera les laïcs et peut-être de nombreux prêtres sur la nature de l'apostolat laïque et de l'Action catholique."

ALFRED-ODILON, évêque de Barce, Auxil. des Trois-Rivières. Service de librairie du *Devoir*, 50 sous, franco.

Feu Mlle Hélène Morin

Mlle Hélène Morin, de la biblio-

Chez DUPUIS vendredi

Nécessaires de toilette

"Fleurette"

perle sur ambre
10 articles

9.45

Gracieuse forme ovale. Les deux côtés fini perle contrastant gracieusement sur le fond ambre. Le modèle FLEURETTE peut être obtenu en rose, mais ou vert jade. C'est un service qui décorera avec goût la coiffeuse d'une dame ou d'une jeune fille... et ce sont des étrennes qui plairont durant toute l'année.

Au rez-de-chaussée (centre)
Plateau 5151

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président
Armand Dupuis, sec.-gér.
Ouverts jusqu'à 10 heures ce soir et tous les soirs jusqu'au jour de l'An.

thèque Fraser, fille de M. Edgar Morin, pharmacien, et de Mme Morin, née Doré (Pulchérie), est décédée.

Lui survivent, outre son père et sa mère, ses sœurs: Mme J.-L. L'Espérance (Jeanne); Mme Raymond Tanghe (Juliette), et un frère,

M. Louis-Edouard Morin. Les funérailles auront lieu samedi matin à 8 h. 30 à Saint-Viateur d'Outremont.



"En voici une de Jean Lafrance — t'en souviens-tu...?"

QUAND LE NOUVEL AN VOUS RAPPELLE D'AGRÉABLES SOUVENIRS... QUE VOUS PENSEZ AUX VIEUX AMIS... ET SERIEZ HEUREUX DE LES REVOIR...

Téléphonez-leur par "Longue Distance" ... C'est un peu comme si vous étiez avec eux.

Exprimez vos souhaits de bonne année par "Longue Distance" c'est vous offrir un plaisir et rendre heureux l'ami à qui vous les adressez. Le service interurbain est simple et bon marché — vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents. Voyez les taux aux premières pages de l'annuaire.

F. G. WEBBER,
Gérant